Saint Aubin d'Aubigné

Janvier
Février
Mars
2021
212

Connaissez-vous la Maison Des Jeunes ?

sommaire

Vie communale 04 à 12

Une cérémonie des vœux 2021 inédite

05 Santé publique – COVID-19
Tests COVID PCR et antigéniques
Un centre de vaccination à Saint Aubin d'Aubigné en attente d'autorisation
Les vaccins contre le COVID
Le port du masque est obligatoire
CCAS

06 Aménagements - Urbanisme - Travaux - Voirie – Espaces verts
Aménagements
- La nouvelle salle de sports, ERMINIG, est terminée
- Création de 14 points d'accès WiFi gratuits
- Extension de l'école élémentaire Paul Gauguin
- Attribution de la maîtrise d'œuvre du stade de football synthétique

Urbanisme – Travaux
- Extension du restaurant scolaire
- Avancement du projet d'aménagement ancien Super U

Voirie
- Aménagement du carrefour rue du Champérou-rue de Saint Médard
- Sécurité des cyclistes

ZAC du Chêne Romé
- Un projet avec les Maisons ELIAN : dernières disponibilités
- Dernière chance pour habiter le Chêne Romé : découvrez les lots de la phase B

Espaces verts
- Réfection d'un chemin piéton en bordure de la rue de Saint Médard
- Réaménagement du chemin piétonnier « allée de la Croix Moussard-rue du Château d'Eau » en dehors du complexe Thorial
- Aménagement d'un trottoir dans l'avenue des Chênes

10 Environnement
Production d'énergies renouvelables
Fleurissons les pieds de murs !
Restitution d'une étude de passage à faune au niveau de la RD175 Gâtine
Signature de la convention Bleu-Blanc-Cœur le 2 mars

12 Val d'Ille-Aubigné – Mobilités
Mais pour qui sont ces vélos bleus ?

12 Entreprendre
Venez au marché chaque mardi de 8h à 13h, place des Halles !
Contre Vents et Marées, chaque mardi

12 Infos pratiques
13 Expression des groupes

Enfance jeunesse 14 à 15

Connaissez-vous la Maison Des Jeunes ?
Organisation sanitaire sur le périscolaire et le service de restauration
Forum Chantiers jeunes 2021 : 7e édition

Education 16 à 18

Ecole maternelle Paul Gauguin
Collège Amand Brionne
Ecole Notre Dame de Bon Secours
Collège Saint Michel

Association / culture 19 à 25

Subventions aux associations
ADMR
- L'ADMR de Saint Aubin d'Aubigné équipe ses salariées de 15 voitures
- L'association ADMR du canton de Saint Aubigné

Bibliothèque municipale
- Quelle médiathèque pour demain ?

Kidijou, la ludothèque est toujours active
Tennis Club
Nouveauté Arts Martiaux à Saint Aubin d'Aubigné
Les initiatives de l'OCSPAC
La Boîte à Métiers : grande chasse à l'œuf

Infos en bref 26 à 27

28 Grande chasse à l'œuf

état civil

Naissances

Elouan Quellet
11 rue Jean Huet
Le 29 décembre 2020

Fantine, Lola, Ninon Bouvet Derouet
3 allée Aimé Césaire
Le 30 décembre 2020

Héloïse, Gabrielle, Louise Reussard
39 rue des Ouches
Le 3 janvier 2021

Noë, Camélia, Jeanne Quenach de Quivillic
3 rue des Ouches
Le 31 janvier 2021

Elouann, Pierre, Quentin Miché
2 B rue du Château d'Eau
Le 2 février 2021

Robin, Clément, Baroukh Courtel
16 avenue Henri Dunant
Le 6 février 2021

Aénor, Lauréline, Erica Delaunay
11 rue de Batz
Le 25 février 2021

Léandro, Lucas, Noa Gacel Fadier
13 rue des Béloces
Le 6 mars 2021

Kirana, Maëlynn, Marie Guelet
au lieu-dit « Bel Air »
Le 11 mars 2021

Mariages

Marie-Noëlle, Lucette Lodin
et Jérôme, Jean-Marie Tuffin
2 au lieu-dit « Le Chêne des Noës »
Le 23 janvier 2021

Décès

Odette, Geneviève, Madeleine Delahaye
86 ans
6 au lieu-dit « La Cutorinais »
Le 22 décembre 2020

Patrick, André, Paul Monnier
65 ans
8 rue d'Aquitaine
Le 23 décembre 2020

Michel, Claude, Marie Desevedavy
72 ans
7 boulevard Martin Luther King
Le 3 janvier 2021

Joëlle, Marie-Paule Legavre
61 ans
20 rue du Pré Robin
Le 6 février 2021

Anna Blanchais
96 ans
7 rue du Champérou
Le 8 février 2021

Jean, Pierre, Joseph, Paul Bouin
65 ans
8 résidence des Gâtelinais
Le 12 février 2021

Roger Lemouzy
97 ans
9 rue de Rennes
Le 22 février 2021

Eloi, Louis, Hugo Asnar Chevrollier
9 ans
au lieu-dit « La Mousse »
Le 26 février 2021

Lucienne, Armandine, Angèle Biet
93 ans
7 rue du Champérou
Le 12 mars 2021

Saint Aubin Info
Mairie - 4 place de la mairie
35250 Saint Aubin d'Aubigné
Tél. 02 99 55 20 23 - Fax 02 99 55 27 83
mairie@saint-aubin-daubigne.fr

Directeur de publication :
Jacques Richard

Comité de rédaction :
Jacques Richard, Christian Dumilieu, Danielle Bretel-Renault, Nicolas Février et Pascal Coumailleau

Ont participé à ce numéro :
associations, Bati-Aménagement, Guillaume Bigeon, Danielle Bretel-Renault, Marie-Annick Bruézière, Chloé Cardon, Continuons pour Saint Aubin, Thierry Charlier, Pascal Coumailleau, Rodolphe Daniel, Gérard Dufros, Christian Dumilieu, établissements scolaires, Audrey Fernandez, Josette Masson, Jean-Denis Moisan, Emmanuel Péran, Gérard Perrigault, Anne-Marie Perrin, Jacques Richard, Florence Rivard, SADIV, Saint-Aubin au cœur, Gérard Sans-Chagrin, Fabien Sauvé, Alain Vasnier et Val d'Ille-Aubigné.

Photographies et illustrations :
associations, Bati-Aménagement, Chloé Cardon, Quentin Dreuillat, établissements scolaires, mairie, Gérard Perrigault, Pixabay, SADIV, Fabien Sauvé, Union européenne, Val d'Ille-Aubigné et WiFi4EU.

Conception et impression :
LE COLIBRI IMPRIMEUR
T.02 23 35 50 50
Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement.

Prochaine parution : avril-mai-juin 2021. Distribution fin juin. Le service communication vous remercie de faire parvenir vos informations à la mairie jusqu'au **21 mai 2021.**

le mot du maire

Chers Saint Aubinoises, Saint Aubinois,

Je profite de cette première publication de l'année pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2021 pour vous-mêmes et tous ceux qui vous sont chers.

Le contexte est toujours marqué par cette crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19 qui continue de bouleverser notre quotidien. Je ne vais pas m'attarder sur ce sujet car il est largement relayé par les médias et je ne souhaite pas alimenter davantage cette période qui peut paraitre anxiogène pour un grand nombre d'entre vous. Toutefois, je vous réitère mon appel à la plus grande prudence. Continuez d'appliquer les gestes barrières et prenez soin de vous et de tous ceux qui vous sont chers.

Je tiens également à vous rappeler que les élus et les services municipaux restent mobilisés à vos côtés pour lutter contre cette pandémie. N'hésitez pas à nous solliciter en cas de besoin.

A titre personnel et en tant qu'élu, je suis très attaché à ce que les protocoles sanitaires, en particulier en milieu scolaire, soient strictement appliqués. Ceci a conduit à des modifications fréquentes, des organisations qui, j'en suis conscient, constituent des difficultés pour tous. C'est pourquoi je tiens particulièrement à remercier les équipes enseignantes et les responsables des parents d'élèves, les services municipaux, les animateurs et les élus. Les élus qui ont participé à la définition des organisations adaptées (mise en œuvre) et les élus qui ont renforcé ponctuellement les équipes...

Je remercie également l'association Irvin et les élus qui ont proposé leur aide et se sont chargés de faire les courses pour les personnes les plus fragiles ou qui ne pouvaient se déplacer. Pendant le confinement, les personnes de plus de 70 ans ont été contactées pour identifier celles en difficultés et les rassurer. S'en est suivi un contact téléphonique hebdomadaire pour celles qui le souhaitaient, cet accompagnement étant toujours en cours. En raison de la situation sanitaire le repas annuel organisé pour les plus de 70 ans a été annulé. La municipalité a compensé par 347 paniers gourmands distribués par des élus et des membres du conseil communal d'action sociale aux plus de 70 ans et des chocolats aux résidents des EHPAD.

Par ailleurs, la commune poursuit son développement et divers travaux sont lancés, conformément à notre profession de foi. Leur réalisation constitue un impératif pour répondre à la croissance démographique dynamique de notre commune.

Tout d'abord, la réhabilitation et l'extension du restaurant scolaire évoluent de manière positive et dans les délais impartis.

Sont en cours d'étude, le projet d'extension de nouvelles classes au groupe scolaire Paul Gauguin et celui de la bibliothèque.

De plus, un service d'accès gratuit WIFI a été activé sur 14 sites de la commune en intérieur ou extérieur. Un service supplémentaire pour les habitants, visiteurs, associations, clubs etc... qui peuvent se connecter à ce wifi public.

Je pense aussi à nos associations et aux bénévoles qui ont vu durant l'année 2020 et en ce début d'année 2021 leur activité et leur plaisir fortement diminués. Afin de soutenir les associations un maintien de montant des subventions sur la base de 2020 ainsi qu'une augmentation significative de 10 % des subventions ont été actés lors du dernier conseil municipal.

Dans un autre registre, la municipalité s'est portée volontaire pour accueillir un centre de vaccination. Le projet porté par l'ensemble des professionnels de santé de la commune et la municipalité a été déposé à l'ARS le 18 janvier 2021. Malgré la mobilisation des acteurs médecins, infirmiers, pharmaciens, à ce jour, les services de l'Etat n'ont pas encore donné suite à cette demande.

En outre, la journée citoyenne organisée à notre initiative depuis 2015, à l'exception de 2020 en raison des conditions que l'on connait tous, se tiendra le samedi 29 mai 2021. L'idée est de mobiliser les habitants pour réaliser des petits chantiers citoyens en rapport avec l'environnement (élimination plantes invasives, enlèvements déchets...) dans la bonne humeur et contribuer au mieux vivre dans la commune. En application des décisions sanitaires, chacun des groupes constitués sera strictement limité à 6 personnes.

Grâce à la campagne de vaccination qui démarre, j'espère que nous pourrons reprendre une vie libre et nous rencontrer dans les différentes manifestations de notre vie locale.
Soyons positifs, patients et confiants pour l'avenir.

Jacques RICHARD
Maire de Saint Aubin d'Aubigné
Vice-président de la Communauté
de communes Val d'Ille-Aubigné

Changements au conseil municipal

Madame Séverine POMMEREUL a souhaité démissionner de ses fonctions d'Adjointe du domaine Enfance et Jeunesse et de conseillère municipale. Je tiens à la remercier très sincèrement pour son engagement et sa forte implication au service de la commune.

Madame Anne-Laure DUVAL, conseillère municipale, la remplace sur ce même poste d'Adjointe du domaine Enfance et Jeunesse. Sur ce domaine, elle aura le renfort de Sébastien GAUTIER qui est nommé conseiller délégué.

Et je souhaite la bienvenue à Madame Manuela PINEL, nouvelle conseillère municipale.

Retrouvez les vœux
en flashant ce code

Une cérémonie des vœux 2021 inédite

En raison du contexte sanitaire et des mesures gouvernementales en vigueur, Jacques Richard, maire, a décidé d'annuler la cérémonie des vœux 2021 dans son format habituel. Les saint aubinoises et saint aubinois étaient invité.e.s à suivre cette cérémonie des vœux en vidéo en suivant ce lien **https://dai.ly/x7ym4pi**. Josette Masson, adjointe au maire, a présenté ses vœux au maire puis Jacques Richard s'est exprimé. Voici son discours :

« Madame, Monsieur, Chers internautes,
Je tiens au nom du conseil municipal à vous adresser mes meilleurs vœux pour vous et vos proches, avec évidemment une mention spéciale pour les vœux de « bonne santé » qui sont sans doute ceux qui cette année, pour des raisons évidentes, ont le plus de sens.

L'époque des vœux est une période qui nous permet de nous retrouver, de nous rencontrer.

L'épidémie en a décidé autrement.

Le souhait le plus ardent que je pourrais formuler pour 2021 est que nous puissions revivre en toute liberté, sans contrainte.

Nous avons des raisons d'espérer : les progrès de la médecine, mais aussi toute la solidarité qui s'est exprimée sur notre territoire face à l'adversité.

C'est ainsi que je tiens à remercier toutes les associations qui œuvrent dans des domaines très différents, mais qui toutes sont essentielles pour la création et le maintien du lien social et participent à la qualité de vie.

Je remercie également tous les personnels du domaine médical, tous les personnels du monde éducatif, les volontaires de notre service d'incendie et de secours, la brigade de gendarmerie de Betton, les agents de la mairie et tous ceux et celles, qui ont assuré la continuité des services à nos habitants.

Je remercie également l'association Irvin et les élus qui se sont occupés des personnes de plus de 70 ans avec un contact téléphonique hebdomadaire pour identifier les personnes en difficulté, les rassurer et faire leurs courses pour ceux qui ne pouvaient pas se déplacer.

Je pense à notre tissu économique, commerçants, artisans, agriculteurs, entrepreneurs ou professions libérales.

Certains ont été durement éprouvés par les restrictions sanitaires. C'est à chacun de nous de les soutenir, en privilégiant chaque fois que possible, les compétences, services et achats locaux.

Malgré un contexte difficile, notre commune est restée dynamique avec un record d'activité en urbanisme- 65 permis de construire, 107 certificats d'urbanisme et 66 déclarations préalables dans un environnement préservé dans la stricte application de la loi.

Le permis d'aménager de la zone de l'ancien super U est accepté et donc nous verrons des changements avant la fin 2021.

De nouvelles enseignes se sont installées dans notre commune attirées par notre dynamisme.

Et notre programme d'investissement se déroule comme prévu : la nouvelle salle de sports Erminig est terminée, elle a été officiellement réceptionnée le 14 décembre.

L'extension de la restauration scolaire de l'école Paul Gauguin est bien avancée et doit être terminée à l'automne prochain.
La situation sanitaire nous a obligés à revoir le format des actions. Par exemple, le repas annuel de nos aînés a été annulé, mais 347 paniers gourmands ont été distribués par des élus et des membres du centre communal d'action sociale aux plus de 70 ans et des chocolats aux résidents des EHPAD.
Un maire n'est rien sans son équipe. Je veux donc exprimer mes remerciements aux élus de l'équipe municipale pour son investissement et son engagement continu. Cette équipe ne ménage pas ses efforts pour être au service de tous les saint aubinois. Les élus agissent sans compter leur temps avec le souci de donner le meilleur d'eux-mêmes pour leur commune.
Voici les quelques mots que je souhaitais vous adresser faute d'avoir pu le faire de vive voix, comme le veut la tradition.
Chers saint aubinois, chères saint aubinoises, en cette année si particulière et difficile, en ayant une pensée particulière pour celles et ceux qui sont dans la peine ou la difficulté, je vous adresse en mon nom et celui du conseil municipal une bonne année 2021. »

Santé publique – COVID-19

Tests COVID PCR et antigéniques

Sur la commune de Saint Aubin d'Aubigné, il est possible actuellement de faire des tests COVID PCR et antigéniques. Il n'est donc pas nécessaire d'aller forcément sur Betton ou ailleurs. Pour les tests PCR ils sont actuellement réalisables au niveau du cabinet médical ainsi que par les 2 cabinets infirmiers. Quant aux tests antigéniques, ils peuvent être faits actuellement par les 2 pharmacies. Attention ces tests se font sur rendez-vous et à des créneaux horaires définis et limités et seulement sur des personnes symptomatiques ou contacts.

Plus d'infos : https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus/tests-et-depistage

Un centre de vaccination à Saint Aubin d'Aubigné en attente d'autorisation

Les professionnels de santé de la commune de Saint Aubin d'Aubigné et la mairie ont soumis, en date du 18 janvier 2021, à l'ARS Bretagne et la préfecture d'Ille et Vilaine, un projet d'ouverture de centre de vaccination sur la commune. Le dossier de demande est en attente de décision des autorités compétentes. Ce projet propose la participation à la vaccination de l'ensemble des personnels soignants de la commune (médecins, pharmaciens et infirmiers) avec un planning de vaccination hebdomadaire précis du lundi au vendredi. Etant donné le contexte sanitaire et l'urgence d'une telle mesure, la municipalité met prioritairement à la disposition la salle polyvalente pour ce projet et propose une nouvelle configuration intérieure adaptée à l'accueil et à la vaccination, ainsi que le matériel informatique nécessaire à l'enregistrement des patients et à la délivrance des attestations de vaccination. Nous espérons pour la santé de toutes et tous une issue positive de ce projet dans les semaines à venir.

Au moment où nous arrêtons cet article les vaccinations sont possibles dans les cabinets médicaux. La situation des actualités vaccinales évolue rapidement, renseignez-vous auprès des professionnels de santé.

Les articles « Tests COVID PCR et antigéniques », « Un centre de vaccination à Saint Aubin d'Aubigné en attente d'autorisation » et « Les vaccins contre le COVID » ont été rédigés à la mi-février. Leurs contenus sont susceptibles d'évoluer entre le moment de la rédaction et leurs dates de distribution dans les boîtes aux lettres.

Les vaccins contre le COVID

Nous sommes actuellement exposés à une pandémie qui met à mal notre société et nos modes de vie. Pour une espèce aussi sociable que la nôtre, ne pas pouvoir se retrouver en famille, entre amis, est une réelle détresse ! A cela s'ajoute la perte ou la réduction du travail pour nombreux d'entre nous… Si la prévention reste la clé (distanciation physique, masques, nettoyage des mains, confinement…), et que les traitements contre ce COVID sont de plus en plus efficaces, seule la vaccination constitue aujourd'hui la meilleure des stratégies pour sortir de l'impasse actuelle.

Les vaccins servent à activer les défenses spécifiques de notre organisme face à une particule pathogène. L'organisme humain est en effet capable de reconnaitre tout ce qui ne fait pas partie de notre corps et va se charger de l'éliminer. Il sera d'autant plus actif sur cette élimination qu'il aura déjà été en contact avec lui. C'est le but du vaccin : activer le système immunitaire en lui présentant une partie du virus, qui n'a en tant que tel aucune capacité d'induire la maladie. Ainsi, le système immunitaire pourra être activé rapidement lorsque l'organisme sera mis en présence du « vrai » virus.

Les vaccins peuvent entrainer des effets secondaires (douleur au point d'injection, fatigue), mais ils sont le plus souvent extrêmement fiables et efficaces. Il est cependant important de pouvoir en discuter avec son médecin, notamment en cas de maladies chroniques. Mais les bénéfices résultant de la vaccination sont clairement supérieurs aux quelques effets indésirables.

En attendant cette opération de vaccination à large échelle, continuons à nous protéger et à protéger nos proches.

Thierry Charlier, Professeur de Physiologie à l'Université de Rennes 1
Pascal Coumailleau, Maître de Conférences en Science de la Vie à l'université de Rennes 1/Rennes 2 et Conseiller municipal de Saint Aubin d'Aubigné

L'article en entier est disponible sur le site de la ville www.saint-aubin-daubigne.fr ou en suivant ce lien direct https://www.saint-aubin-daubigne.fr/COVID19/vaccinsCOVID.pdf

Le port du masque est obligatoire

A l'heure où nous réalisons la maquette du magazine municipal, le port du masque sur l'ensemble du département est obligatoire pour tout piéton, pour les personnes de onze ans et plus. Merci de respecter cette obligation. L'obligation du port du masque ne s'applique pas aux personnes en situation de handicap munies d'un certificat médical justifiant de cette dérogation et qui mettent en œuvre les mesures sanitaires de nature à prévenir la propagation du virus, ainsi qu'aux personnes pratiquant une activité physique ou sportive.

CCAS

Distribution de paniers gourmands à nos ainés

Du 11 au 14 décembre 2020, 347 paniers gourmands ont été distribués aux Saint Aubinoises et Saint Aubinois âgés de 70 ans et plus, dans le respect des gestes sanitaires. Merci aux élus qui ont participé à la distribution de ces paniers.

Service du minibus tous les vendredis

Vous n'avez pas de moyen de locomotion ? le Service gratuit du minibus du vendredi est à votre disposition. Vous vous inscrivez en mairie. Le vendredi matin le bus passe vers 9 heures vous prendre à votre domicile ; il vous dépose au Super U, voir pharmacie. Vous effectuez tranquillement vos courses puis on vous raccompagne à votre domicile. Ce service s'effectue en toute sécurité en respectant les contraintes sanitaires liées à la pandémie. A bientôt.

Service bénévole de livraisons solidaires

Un service bénévole de livraison pour les personnes fragiles et vulnérables en collaboration avec l'association IRVIN et le Super U (courses alimentaires, médicales, postales…). T : 09 72 58 55 05.

Aménagements

La nouvelle salle de sports, ERMINIG, est terminée

En façade, parement en pierres noires avec le nom de la salle de sports, ERMINIG.

L'espace de convivialité (bar, expositions,...) avec une arrière-cuisine, un bureau pour les réunions associatives.

Le dojo et la salle de danse

Extension de l'école élémentaire Paul Gauguin

Un appel d'offres a été lancé pour la maîtrise d'œuvre de l'extension de l'école élémentaire le 10 novembre 2020 avec une date limite de remise des offres au lundi 21 décembre 2020. Huit offres ont été reçues et jugées sur des critères techniques et financiers. L'architecte retenu est le cabinet MICHOT situé à Rennes.

Pour rappel, le projet est de construire 3 nouvelles classes tout en préservant l'espace dans la cour et en intégrant le projet de construire 3 classes supplémentaires dans le futur. Les classes modulaires seront d'ailleurs enlevées à l'issu de la livraison des nouvelles classes.

L'architecte a présenté une esquisse du projet dans un premier temps à la mairie et dans un second temps lors d'une réunion avec les enseignants. Le but étant de recueillir les impressions de chacun et chacune afin d'affiner le projet.

Budget de l'opération estimé à 750 000 euros HT. Fin des travaux prévue pour début 2023.

Attribution de la maîtrise d'œuvre du stade de football synthétique

Fin décembre, une mission de maîtrise d'œuvre a été confiée à l'entreprise Alain Guelfi Ingenierie pour le suivi et la réalisation du projet sur le terrain annexe du complexe sportif de Thorial. Celle-ci prévoit l'étude de faisabilité qui comprend l'étude de sol et les relevés topographiques et qui sont déjà réalisés. Les études d'avant-projet sont également réalisées, elles fixent le coût prévisionnel des travaux avec un engagement de tolérance de 3 % qui pourra varier à la baisse en fonction des types de matériaux choisis pour le remplissage du revêtement (SBR encapsulé, liège ou sable, etc.). Reste à valider la réalisation lors du vote du budget fixé le 12 avril.

Gérard Perrigault, Adjoint au Maire

La halle de sports (tracés au sol, panneaux basket posés, buts de hand, pré-équipements pour les poteaux amovibles de tennis, volley et badminton) et les tribunes.

Visitez virtuellement la salle de sports Erming sur https://dai.ly/k3oWc9RwkdZl79wAn3q

Financements : Ville de Saint Aubin d'Aubigné, Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné (fonds de concours), Conseil départemental d'Ille et Vilaine (politique sectorielle - volet 2), Conseil régional de Bretagne (contrat de partenariat), Conseil départemental d'Ille et Vilaine (contrat de territoire), État / Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL), État / Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), Union Européenne / Liaison entre actions de développement de l'économie rurale (Leader).

Création de 14 points d'accès WiFi gratuits

La commune de Saint Aubin d'Aubigné a été retenue pour recevoir une subvention européenne afin d'installer du WiFi public gratuit. Elle a obtenu la subvention maximale de 15 000 euros pour l'installation de 14 bornes WiFi, intérieures ou extérieures, dans les lieux publics, le restant à charge étant de 8 383 euros. Ce programme, appelé WiFi4EU, c'est le wifi gratuit pour les Européens.

La commune a créé les lignes téléphoniques et installé des Livebox puis la société Sensing Vision, de Chevaigné, a câblé les bâtiments et connecté les bornes WiFi. Voici les sites équipés :

- la mairie,
- la bibliothèque municipale,
- la maison des jeunes,
- les salles des Halles,
- les 3 salles Bon Secours,
- la salle polyvalente et le plateau sportif,
- la salle des sports Jean-Paul Ridard,
- la salle des sports Hermine / Erminig et le terrain de football,
- le stade Thorial.

Place de la mairie et place des Halles, ce WIFi est uniquement activé de 6h à 22h30.

Les habitants, les visiteurs, les associations, les clubs sportifs etc. peuvent se connecter à ce WiFi public. Pour cela, il suffit d'activer le WiFi sur son ordinateur portable, son smartphone ou sa tablette et de sélectionner le réseau WIFI4EU puis de valider la connexion sur son navigateur Internet (aucun mot de passe à renseigner).

Les données techniques de connexion sont conservées pendant un an, elles peuvent être transmises aux services de police sur commission rogatoire. Ces données techniques sont différentes des données personnelles. Un opérateur WiFi ne doit en aucun cas enregistrer le contenu des communications effectuées par un utilisateur.

« de gauche à droite : Danielle Bretel-Renault, adjointe au maire, Nicolas Février et Pascal Coumailleau, conseillers municipaux et Christian Dumilieu, adjoint au maire »

Urbanisme – Travaux

Avancement du projet d'aménagement ancien Super U

Le permis d'aménager a été obtenu fin décembre. L'obtention du permis de construire des 800 m2 de cellules commerciales ne saurait tarder. Des surfaces sont encore libres de location, notre souhait serait d'y voir un espace de restauration. Les commerces alimentaires ne seront pas autorisés en fonction des règles du SCOT du Pays de Rennes (ZACom).

Un pôle d'échange multimodal (PEM) comprenant des arrêts de bus, des abris à vélo, parking VL sera réalisé face à ces cellules commerciales conjointement à la réalisation des travaux. La compétence du PEM étant intercommunale, elle sera financée par celle-ci.

La rue du Chêne Sec sera reconditionnée avec réalisation d'un rond-point à l'entrée du Super U, pistes cyclables, allée piétonne à la charge de la SADIV.

La résidence seniors positionnée face au pôle médical comprendra 27 logements : 10 T2 de 50 m2, 17 T3 de 65 m2 + 160 m2 d'espaces communs. Ce sera une résidence type logements sociaux avec conditions d'accès, elle sera gérée et construite par NEOTOA, le bailleur social. Le permis de construire sera déposé au printemps.

La démolition du bâtiment existant de l'ancien Super U est prévue pour septembre, viendra ensuite la viabilisation du site permettant la réalisation de 33 lots libres d'une moyenne de 343 m2. Les 7 plus petits lots qui seront le long de la rue de Saint Médard auront des constructions avec architecture commune afin de donner de la cohérence sur ce secteur.

La prévision de livraison des terrains à bâtir est prévue pour le printemps 2022.

Des listes d'inscriptions sont disponibles en mairie pour la résidence seniors et les 33 lots libres, elles seront transmises régulièrement à l'aménageur Bati Aménagement.

Gérard Perrigault, Adjoint au Maire

Extension du restaurant scolaire

La partie la plus visible du projet extérieurement, c'est-à-dire le bâtiment qui sera la future cuisine du restaurant, est achevée pour la partie gros œuvre. L'édifice est recouvert d'un joli bardage bois avec des huisseries en aluminium. Pour la partie intérieure, les travaux sont en cours. Concernant le domaine « énergies renouvelables », la pose des panneaux photovoltaïques commence à partir de la mi-mars.

Voirie

Aménagement du carrefour rue du Champérou-rue de Saint Médard

La commune a fait l'acquisition de terrain (23 m2) au 21 rue de Saint Médard se trouvant à l'angle de l'intersection de la rue du Champérou et de la rue de Saint Médard. L'objectif étant d'améliorer la visibilité de ce carrefour par où sortent tous les cars scolaires. Le garage en bois va pouvoir être détruit, une clôture sera réalisée par nos services techniques délimitant le domaine public. Des travaux d'enrobés et espaces verts viendront terminer l'opération, un banc public sera positionné.

Gérard Perrigault, Adjoint au Maire

Sécurité des cyclistes

Une piste cyclable sera matérialisée par du marquage au sol rue de Saint Médard entre le pôle médical et l'avenue des Chênes en fonction de l'échéance des travaux de renouvellement de la conduite d'eau potable.

Le but étant de sécuriser les cyclistes et limiter la vitesse en réduisant la largeur de la chaussée.

Plus de 900 mètres linéaires de réseau d'eau potable sont à renouveler dans la rue de Saint Médard avec plus de 90 branchements. Ces travaux seront pris en charge par la CEBR (Collectivité Eau du Bassin Rennais) qui a pris la compétence eau potable de la communauté de communes Val d'Ille-Aubigné, depuis la dissolution des syndicats des eaux locaux imposée par la loi NOTRe. Ces travaux sont nécessaires et seront les prémisses de l'aménagement du centre-bourg.

Gérard Perrigault, Adjoint au Maire

ZAC du Chêne Romé

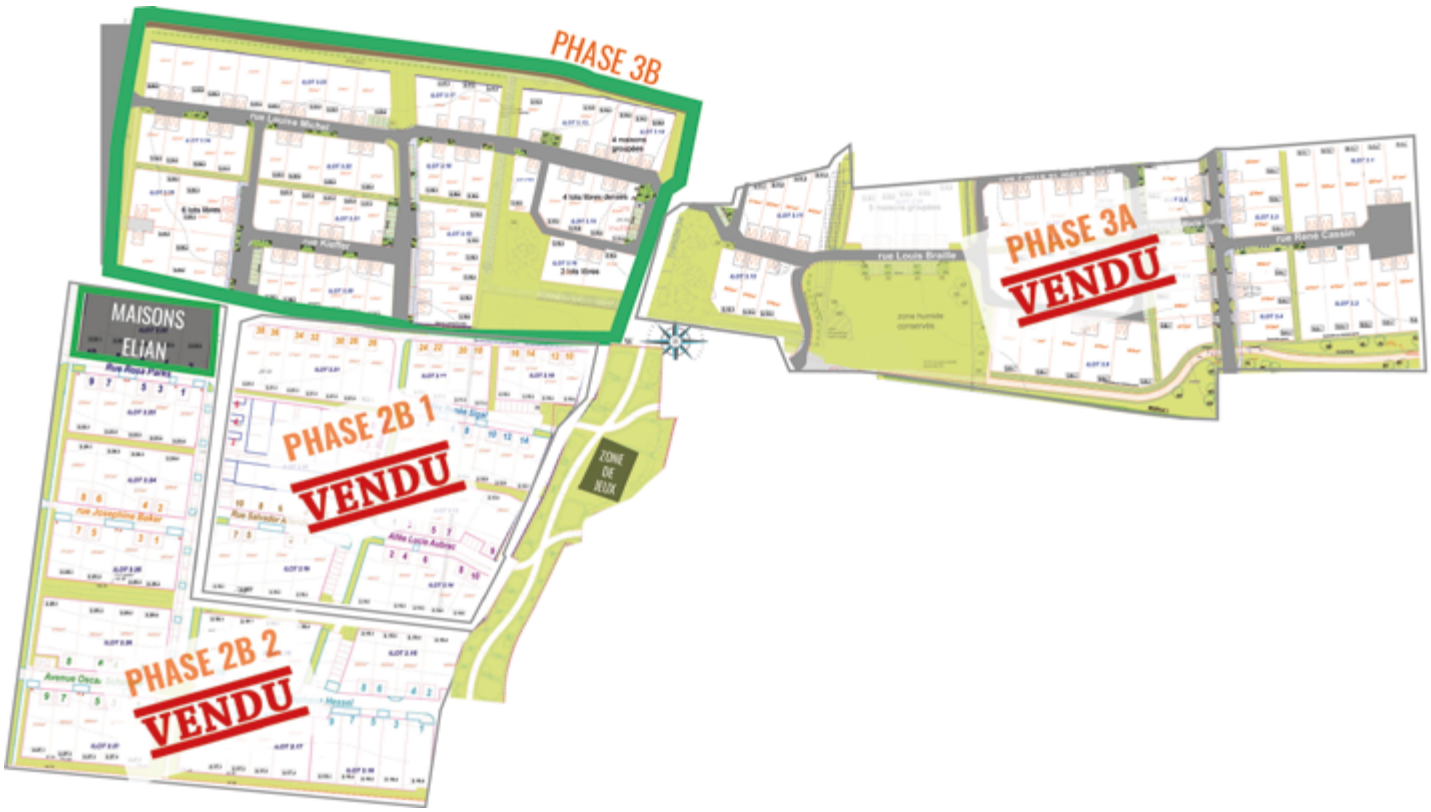

Un projet avec les Maisons ELIAN : dernières disponibilités

Sur l'ilot 2.22 de la tranche 2, des terrains d'une superficie de 276 m2 restent disponibles pour des projets de construction de maison individuelle en collaboration avec les Maisons ELIAN (cf. plan). Chaque acquéreur aura la possibilité de personnaliser son projet, rendez-vous sur www.monterrain35.fr ou par téléphone au 02 23 25 27 55 pour en savoir plus.

Tranche 2 : ilot 2.22

Information sur les terrains : SADIV

Immeuble le Pentagone 1
6 rue de Belle Ile
CS 96839
35768 Saint Grégoire Cedex
Tél : 02 23 25 27 55
thenry@sadiv.fr

Dernière chance pour habiter Le Chêne Romé : découvrez les lots de la phase 3B

Pour la ZAC du Chêne Romé, le début de l'année 2021 sonne son achèvement. En effet, la commercialisation des terrains sur la dernière phase de la tranche 3, en continuité du secteur 2 est en cours. Découvrez sur www.monterrain35.fr les derniers lots disponibles, entre 210 et 520 m2.

Les travaux de viabilisation de ces lots se terminent et pourront accueillir les différents projets de construction de ses futurs habitants. Le secteur 3 de la ZAC est proche des commerces (Super U, pharmacie), les lots sont répartis harmonieusement autour d'aménagements paysagers qualitatifs et d'espaces verts. Cette partie de la ZAC est également proche des services et notamment de la maison médicale.

Travaux de viabilisation tranche 3B

Espaces verts

Réaménagement du chemin piétonnier « allée de la Croix Moussard-rue du Château d'Eau » en dehors du complexe Thorial

En 2020, le complexe sportif du stade Thorial a été fermé à plusieurs reprises suite à des dégradations (blocage du robot tondeuse, bâtiments vandalisés, câbles électriques dérobés, déjections canines sur les terrains...). Le chemin « allée de la Croix Moussard-rue du Château d'Eau » n'était de fait plus accessible. Une clôture a été réalisée en novembre 2020 afin de redessiner ce chemin en dehors du complexe Thorial pour qu'il soit toujours accessible.

L'ensemble des services techniques se sont coordonnés pour ces travaux : le service bâtiments pour le retrait des câbles électriques qui alimentaient un ancien forage ; le service voirie pour le terrassement, la suppression des anciennes cuves percées de récupération d'eaux pluviales et le sablage des allées et le service espaces verts pour le terrassement, la pose de la clôture de 165 mètres de longueur et le sablage des allées.

Le coût des fournitures (clôture, location pelleteuse, béton, empierrement, sable) de cet aménagement est de 12 200 €. Ces travaux ont été réalisés en régie par les services municipaux afin de limiter l'impact sur le budget communal tout en valorisant le travail et les compétences des agents des services techniques.

« Le chemin piétonnier « allée de la Croix Moussard-rue du Château d'Eau » est maintenant en dehors du complexe Thorial »

« février 2021 : création des massifs »

Réfection d'un chemin piéton en bordure de la rue de Saint Médard

Une portion de cheminement de 54 mètres a été réaménagée rue de Saint Médard afin d'agrémenter la promenade à pied.

Auparavant, le chemin, peu praticable, était coincé entre des arbustes de chaque côté avec des ronces. Les travaux, engagés fin janvier, se sont achevés à la mi-février. Les arbustes et ronces ont été arrachés et le chemin élargi pour atteindre 1,4 mètre.

Côté habitation, la pelouse va remplacer les arbustes. Côté rue, des poutres en chêne délimitent des massifs sur une largeur 1,25 mètres. Des vivaces ont été plantées pour former un camaïeu de fleurs bleues avec des agapanthes, des iris, de l'ail d'ornement et des couvre sols. Afin de donner du volume, des chaînages verticaux accueilleront des rosiers grimpants de couleur blanche.

Cet aménagement, entièrement réalisé en régie par les services espaces verts et voirie de la commune, s'élève à 3 000 euros TTC de fournitures.

Aménagement d'un trottoir dans l'avenue des Chênes

Des poutres ont été disposées sur un trottoir afin de créer un massif, donnant un air rustique à l'entrée de l'avenue des Chênes lorsque l'on vient de la rue de Saint Médard. Cette réalisation a aussi pour but de faciliter l'entretien par le service espaces verts.

environnement

Production d'énergies renouvelables

« Tracker solaire de l'EARL des Bas Courtils »

Le tracker solaire de l'EARL des Bas Courtils

Un tracker solaire vient d'être installé par l'EARL des Bas Courtils au lieu-dit « Le Chêne Sec ». Il est composé de 117 m2 de panneaux photovoltaïques montés sur un pylône et a la particularité de s'orienter automatiquement toutes les 15 minutes en suivant l'orientation du soleil, il est donc orienté Est le matin et Ouest le soir. La nuit, il se positionne horizontalement ainsi qu'en présence de vent fort.
Ce tracker peut permettre la production de 28 kwa/h en condition d'ensoleillement favorable soit entre 70 et 80 % de la consommation électrique de l'élevage cunicole de l'EARL composé de 1 360 mères et l'engraissement des lapereaux. L'objectif de l'éleveur étant d'être plus autonome en consommation d'énergie.
Deux autres exploitations agricoles sont aussi pourvues de centrales photovoltaïques sur toiture qui injectent la totalité de l'électricité produite sur le réseau, il s'agit de l'exploitation de la Chaise et de la Marzelle.
Ces réalisations s'inscrivent totalement dans le PCAET (Plan Climat-Air-Energie Territorial) auquel la commune et la communauté de communes Val d'Ille-Aubigné adhèrent comme d'ailleurs la biométhanisation privée du GAEC Hardy.

Gérard Perrigault, Adjoint au Maire

Fleurissons les pieds de murs !

Afin d'éviter des détériorations, la commune ne désherbe plus les limites des propriétés privées. En alternative à ce désherbage, elle propose aux habitants de végétaliser les pieds de mur entre les trottoirs et les façades des maisons. Ce fleurissement permet de limiter l'entretien des herbes indésirables, tout en rendant la voie publique plus attractive.

Vous êtes intéressé.e ? Contactez la mairie à mairie@saint-aubin-daubigne.fr. Après avoir renseigné et signé la demande d'autorisation pour pouvoir fleurir le pied de mur, le service des espaces verts vous remettra gracieusement des graines de plantes vivaces à semer. Inscrivez-vous !

« rue de Chasné, la gaillarde, plante vivace, pousse le long des murs des salles Bon Secours »

La biométhanisation du GAEC Hardy

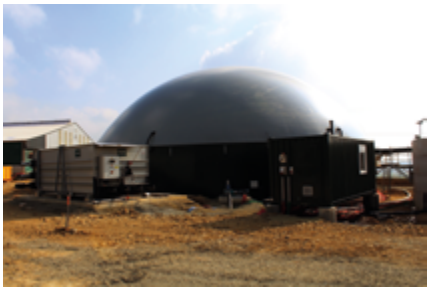

« Installation du méthaniseur de Belle Lande »

Ce projet en cours de réalisation sur le site de Belle Lande va permettre la production de 145 m3/h de gaz qui après purification fournira 70 m3/h directement injecté sur le réseau via les canalisations qui emprunteront nos routes communales avant d'être raccordées au réseau de distribution en direction de Rennes au sud et Saint Aubin au nord.

Cette production de biométhane équivaudra à la consommation de 750 foyers de la commune.

Le principe de fonctionnement d'un méthaniseur peut être assimilé à celui du système digestif d'un ruminant capable de transformer des fourrages grossiers en nutriments grâce à un processus de fermentation.

30 tonnes d'intrants seront incorporées journellement dans une trémie d'incorporation, composés essentiellement de 25 tonnes de lisiers et fumiers plus 5 tonnes de déchets végétaux provenant de cultures intermédiaires à vocation énergétique (appelée CIVE) à base de seigle et sorgho.

Ces intrants seront ensuite envoyés dans le digesteur pour fermentation, c'est là que le méthane va se développer pour ensuite être affiné et injecté sur le réseau. Le digestat issu de la fermentation sera stocké progressivement puis épandu sur les terres agricoles de l'exploitation pour fertiliser les cultures suivantes, il sera en grande partie désodorisé suite aux fermentations.

L'exploitation sera 100 % autonome en intrants et ne prévoit pas d'incorporation d'ensilage de maïs dans le digesteur. 14 th/jour (unité travailleur humain) de main d'œuvre seront nécessaire pour assurer le fonctionnement.

Il convient de saluer le courage de ces nouveaux « énergiculteurs » qui face à des investissements importants relèvent le défi de produire des énergies locales renouvelables sur le territoire.

Gérard Perrigault, Adjoint au Maire

Restitution d'une étude de passage à faune au niveau de la RD175 Gâtine

La Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné s'est dotée d'un Schéma local de la Trame verte et bleue en 2019, pour la préservation de la biodiversité. Le plan d'action du Schéma propose notamment des travaux de restauration d'habitats et de corridors de déplacements des espèces.

Saint Aubin d'Aubigné est notamment concernée par un projet d'aménagement d'un passage à faune, au niveau d'un « dalot » sous la RD175. Le ruisseau du Bois de Chinsève passe en effet sous l'axe départemental, au niveau d'un tunnel d'une trentaine de mètres qui marque une discontinuité du ruisseau (augmentation de la taille du lit, absence de berges, artificialisation de l'environnement). Afin de permettre le passage de petits mammifères, et notamment de la loutre qui a été repérée au nord de Rennes, il est envisagé d'aménager une banquette à l'intérieur du dalot, pour permettre un passage hors d'eau pour la faune terrestre et semi-aquatique.

Une étude hydraulique a été réalisée entre novembre 2020 et février 2021 pour étudier la faisabilité d'un tel ouvrage, et notamment ses potentiels impacts sur les parcelles en amont et en aval de l'ouvrage. Des modélisations ont été faites, notamment lors d'épisodes de crues décennales et centennales. La restitution de l'étude s'est faite le 11 mars.

Des travaux d'aménagement de cette banquette pourront être envisagés dans l'année, sous réserve de l'accord du Département, propriétaire de l'ouvrage, et après concertation entre la Commune et la Communauté de communes.

Signature de la convention Bleu-Blanc-Cœur le 2 mars

de gauche à droite : à l'arrière-plan : Alain Vasnier (GAEC des Trois Chemins), Rémi Travers (GAEC des Chaumes), Pascal Cordonnier (GAEC de la Corbière), Cédric Perrigault (GAEC Perrigault), Pascal Aubrée (GAEC des Trois Chemins), Jean-Michel Coquelin (GAEC des Chaumes) ; à l'avant-plan : Vanessa Allain, directrice Bleu-Blanc-Cœur, Valentin Guillaumel, Jacques Richard, maire, Jean-Pierre Pasquet, co-président Bleu-Blanc-Cœur et Gérard Perrigault, adjoint au maire. Absents excusés : François Guelet (EARL La Petite Rivière) et Lionel Fouville (SCEA Bellevue)

Jacques Richard, maire, a signé la convention de partenariat Bleu-Blanc-Cœur en présence de 6 agriculteurs de la commune, mardi 2 mars 2021. Cette convention signée permettra aux agriculteurs de la commune, qui adhèrent au dispositif, de diminuer les gaz à effet de serre (responsable du réchauffement climatique) et d'améliorer la qualité des produits laitiers (plus riches en Oméga3 et donc meilleur pour la santé).

Mais pour qui sont ces vélos bleus ?

Vous avez certainement remarqué ces 5 VIA Vélos bleus installés place de la Mairie et devant la pharmacie du Pays d'Aubigné depuis le mois de décembre ? Eh bien sachez que ces vélos électriques sont mis à disposition de tous les habitants par la Communauté de communes !
Pour les louer, rien de plus facile, il suffit de vous s'inscrire gratuitement sur Internet et de disposer d'un numéro de téléphone portable. La première heure de location est offerte, ensuite elle vous sera facturée 1 euro de l'heure. Ces vélos sont parfaits pour aller faire une course, accompagner les enfants à l'école ou au sport, aller chez le médecin ou simplement faire une grande balade et découvrir les chemins de randonnées alentour !

Pour vous inscrire, téléchargez l'application « VIA VELO – vélo libre-service » ou rendez-vous à cette adresse : https://viavelo.ecovelo.mobi/#/home

Et pour plus de renseignements, le service client d'Ecovélo se tient à votre disposition au 09 74 59 13 14.

Entreprendre

Venez au marché chaque mardi de 8h à 13h, place des Halles !

A la bonne FrancKrêpe - crêpes et galettes à emporter
Catherine Tual - triperie et charcuterie
Stéphane Desjardins - miel (tous les 15 jours)
Rodolphe Daniel, *Contre Vents et Marées* - poissonnier
Ingrid Gaborit – vêtements
Maurice Lefeuvre – horticulteur (saisonnier)
Rachid Meddah - fruits et légumes
Shopix (occasionnel)
Pascale Vivier - marchande de volailles démarrées (poulets, poules pondeuses, canards, pintades, dindes, oies selon la saison)
Ludovic Mordrelle, foodtruck *Breizh Mêm'*, les vendredis de 18h à 21h, placette Arlequin

Contre Vents et Marées, chaque mardi

Rodolphe Daniel, poissonnier ambulant, est présent depuis le 02 février 2021 sur le marché de Saint Aubin d'Aubigné le mardi matin de 8h à 13h. Vous trouverez sur son étal des poissons et fruits de mer frais - pas de congelé – en provenance de la criée de Lorient : Saint Pierre, bar, barbue, lieu jaune, merlan de ligne, daurades... huitres, crustacés, coquilles Saint Jacques. Il se rend tous les jours à cette criée pour proposer des poissons à prix abordable.

Commande par téléphone. Paiement par chèques ou espèces, pas de carte bancaire.
Contreventsetmarees35@gmail.com
T : 06 47 85 13 75

Infos pratiques

Accueil mairie

du lundi au jeudi
de 8h45 à 12h et de 15h à 17h30
vendredi
de 8h45 à 12h
samedi
de 9h à 12h

Service Identité
du mardi
au samedi
de 8h45 à 12h

T : 02 99 55 20 23
F : 02 99 55 27 83
mairie@saint-aubin-daubigne.fr

Recensement militaire

Vous venez d'avoir 16 ans ? Vous devez vous faire recenser entre la date de vos 16 ans et la fin du 3e mois suivant. Il suffit de vous présenter à la mairie avec votre pièce d'identité *(carte nationale d'identité, passeport)*, le livret de famille et un justificatif de domicile de moins de 6 mois. Une attestation de recensement vous sera délivrée. Cette formalité est obligatoire pour se présenter aux examens et concours publics.

Pharmacies de garde

Composez le 32 37 *(0,34 € TTC/min)* et renseignez le code postal d'une commune proche de Saint Aubin d'Aubigné, par exemple 35340 (Liffré) ou 35830 (Betton).

Infirmier(e)s

Vincent Letanoux / Sandrine Brument
Nathalie Garnier / Flavie Beaumesnil
T : 02 99 55 21 17

Jean-Marie Samson / Cindy Beaudrier
Morgane Goachet
T : 02 99 55 22 23

Urgences

Urgences en Europe : 112
Urgences par sms ou fax : 114
Médecin et Samu : 15
Pompiers : 18
Gendarmerie et police : 17

S.O.S. Amitié : 02 99 59 71 71
Drogue, alcool, tabac info service :
(appel gratuit) 0800 23 13 13
SOS victimes : 02 99 35 06 07
Association d'aide aux victimes d'infractions pénales et d'accès au droit.
SOS victimes - 9 bis boulevard Sébastopol 35000 Rennes

Vétérinaire

T : 02 99 55 20 77 - 24h/24

Ambulance

T : 02 99 55 66 48 - Vincent Neveu

Gendarmerie de Betton

63 avenue d'Armorique - 35830 Betton
T : 02 99 55 85 38 ou composer le 17

Etant donné le contexte sanitaire et l'état d'urgence, les autorités de l'état ont pris depuis le début de la pandémie, les décisions qui s'imposent, à savoir éviter, entre autres, le plus possible les rassemblements de personnes. Pour ces raisons notre vie sociale a bien évidemment changé et nous en sommes toutes et tous victimes. Mais face à la pandémie qui reprend de plus belle et la menace d'un troisième confinement, nous sommes convaincus que ces décisions étaient et restent les bonnes. Il est donc plus que jamais indispensable de continuer à appliquer les mesures sanitaires (gestes barrières, non rassemblement de plus de 6 personnes sur la voie publique...).
Au niveau local, la décision prise par certains d'organiser un événement sur la voie publique le 22 Janvier avec distribution de galettes, boissons et présence de musiciens était donc de notre point de vue inappropriée. Les règles en vigueur n'ont pas été respectées notamment l'interdiction du rassemblement de plus de 6 personnes sur la voie publique. Et pourtant un rappel de la réglementation en vigueur avait été fait aux organisateurs par la préfecture et par arrêté du Maire, avant le déroulement du rassemblement. Les organisateurs sont des élus qui siègent actuellement au conseil municipal au sein de la minorité. Ce comportement est inadmissible pour des élus de la république ! Nous ne pouvons pas attendre de nos citoyens d'être exemplaires, si certains élus ne le sont pas !

L'opposition s'oppose, c'est son droit et son rôle. La manière de le faire en dit long sur ce qu'elle est. L'opposition se dit constructive. Est-ce le cas sur le fond et la forme de ses actes ?

Le fond est souvent du tatillonnement administratif pertinent ou non. La critique, permanente et agressive, laisse à penser que l'équipe majoritaire est incompétente. Tout est bon pour discréditer l'équipe majoritaire par tous les moyens

L'opposition est à « deux visages ». En effet nous constatons, à notre grand regret, que ces élus n'ont pas du tout le même comportement lorsqu' ils sont présents en « commissions » ou en Conseil Municipal. Sans public, par exemple en commissions ou individuellement, il est possible d'échanger à peu près normalement. Avec du public, sur les supports de communication (réseaux sociaux, presse...), l'opposition adopte des postures politiques différentes pour exister.

Il y a pourtant beaucoup de sujets qui méritent que l'ensemble du conseil municipal y travaille.

Les résultats financiers de l'année 2020 sont évidemment impactés par la crise du Covid. Les protocoles sanitaires successifs et le premier confinement pour ne citer que ces deux cas ont logiquement augmenté les dépenses de fonctionnement et réduit les recettes. Votre équipe majoritaire a toujours choisi les dispositions permettant de protéger les habitants, d'aider ceux qui étaient en difficulté, d'appliquer strictement tous les protocoles scolaires, sans aucune considération financière. Il est à noter au passage qu'aucune compensation de l'état n'est venue soutenir cet effort.

Toutefois, les résultats financiers de 2020 sont suffisamment robustes pour ne rien changer quant au niveau de qualité des services proposés (périscolaire, ALSH, maison des jeunes, bibliothèque ...) ni ralentir le programme d'investissements que nous avions prévu en début 2020. La preuve en est l'avancement conforme au planning initial de l'agrandissement du restaurant scolaire de l'école Paul Gauguin et l'engagement de l'agrandissement de l'école élémentaire par le choix du cabinet d'architecte pour des travaux qui commenceront en cette fin d'année. D'autres investissements, largement débattus avec les publics concernés, seront engagés en 2021, dès qu'ils seront approuvés en conseil municipal.

Ce programme d'investissements est indispensable pour accompagner le développement de la commune qui s'est fortement accéléré en 2020. Les demandes de permis de construire affluent et beaucoup d'activités se sont créées. D'autres activités plus importantes cherchent à s'implanter.

Notre commune est attractive et concentre plus que jamais les services, les activités sportives, les commerces, ... ce qui profite aux habitants de la commune et des environs. C'est une contribution importante au dynamisme (commercial, artisanal, associatif,...) de Saint Aubin et donc à l'emploi local.
Nous avons tenu nos engagements sur le mandat précédent, nous les tiendrons sur celui-ci.

Les élus de la majorité «Continuons pour Saint Aubin» à votre écoute.

Les élections municipales ont eu lieu il y a un an. Une grande partie des élus de la liste qui a remporté le scrutin entame donc sa 8e année de mandat. Et pourtant, depuis l'installation du conseil municipal, nous avons le sentiment que cette équipe navigue à vue, au gré du vent. Si la majorité a jamais eu un cap, elle a visiblement perdu sa boussole.

Trois exemples récents nous interpellent particulièrement.

Le premier concerne l'appel à projets de l'Etat appelé « petites villes de demain » qui vise à accompagner des communes comme la nôtre, qui souhaitent restructurer leur centre-bourg. Pour mémoire, il s'agit d'un engagement pris par l'équipe de Jacques Richard en 2014. Fin 2020, l'Etat propose de verser 500 000 € à chaque commune lauréate de cet appel à projets, et de mettre à disposition des ressources humaines pour aider à construire le projet. Monsieur le Maire dépose-t-il un dossier de candidature lorsque le Président de la communauté de communes le sollicite à ce sujet début décembre ? Non, il décline poliment.

Il n'a pris contact avec la Préfecture que courant janvier, après que nous l'ayons interrogé, pour demander s'il est encore temps de se porter candidat.

Plus grave que de regarder passer les trains, est de faire voter des délibérations illégales, et non des moindres. Le 1er février dernier, Monsieur le Maire a proposé en conseil municipal de contracter un emprunt d'un million d'euros. Ce n'est pas tous les jours qu'une collectivité prend la décision de s'endetter sur 25 ans, à cette hauteur (le budget d'investissement étant de l'ordre de 3 millions d'euros). Ce type d'engagements ne peut pas être pris avant que le budget de la commune pour l'année en cours ait été voté. A Saint-Aubin, le budget pour 2021 ne sera soumis au vote du conseil municipal que le 12 avril. Cependant, malgré les alertes répétées de notre groupe en séance, quant à l'illégalité de cette proposition, Monsieur le Maire a fait voter la délibération, qui a été immédiatement rejetée par la Préfecture.

Enfin, en cette période de grave crise économique et sociale, nous déplorons l'absence totale de politique sociale, de soutien des élus majoritaires aux plus fragiles et aux plus démunis de nos concitoyens. En 2020, comment est-il possible que le centre communal d'action sociale (CCAS) n'ait dépensé que 4500 € ? Et qu'il ait été constitué des réserves de près de 40 000 € ?

Il nous revient de vous informer lorsque ces dysfonctionnements risquent de compromettre l'avenir de notre commune, et celui de ses habitants.

Monsieur le Maire refusant d'équiper la commune pour organiser la retransmission des conseils municipaux sur internet, nous avons choisi de le faire sur notre page Facebook. Cependant, les élus de la majorité ne prennent plus le micro pour s'exprimer, ce qui rend presque inaudibles les prises de parole. Auraient-ils des difficultés à assumer publiquement leurs décisions ?

Le monde entier est en pleine tempête, notre bateau saint-aubinois prend l'eau, et il n'y a pas de capitaine à la barre.

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter à l'adresse saintaubinaucoeur@gmail.com

Carole Hamon, Pascal Maudet-Carrion, Sandrine Métier, Jean-Robert Pagès, Valérie Brosse, Serge Fraleux

Connaissez-vous la Maison Des Jeunes ?

A Saint-Aubin, juste en face du château d'eau, se trouve la maison des Jeunes, plus couramment appelée « MDJ » ! On y arrive souvent à pied, en vélo, en trot' et parfois en scooter, avant de franchir la porte qui arrive dans la grande salle... Et on y découvre tous ses trésors ! Un espace cuisine, des jeux de société, de la lecture, un baby-foot, un billard, des ordis, du matériel de loisirs créatifs, ... et même une borne de jeux vidéo ! Au fond de la salle, une autre porte, qui donne cette fois sur le jardin : on y trouve un petit potager rempli de fraisiers, une table de ping-pong, un salon de jardin, et dans les « préfa » : une petite salle aménagée par les collégiens, et une grande salle toute équipée pour y faire du bricolage, de la peinture, et même de quoi se déguiser !

La MDJ, c'est pour qui ?

Pour tous les jeunes de 10 à 18 ans, qui ont envie de venir découvrir la MDJ, participer aux activités, ou s'inscrire pour les sorties ! Ils sont accueillis par Guillaume Bigeon et Maëlle Bergeot, les animateur.ice.s embauchés par la mairie.

La MDJ et la COVID 19

Comme bon nombre d'entre nous, l'équipe d'animation de la MDJ a dû s'adapter tout au long de cette année 2020-2021. L'aménagement des horaires à cause des couvre-feux a notamment eu un impact fort sur la fréquentation des lycéens qui n'ont plus la possibilité de venir sur leurs créneaux privilégiés (mercredis soir et vendredis soir). En ce moment, la MDJ est donc principalement occupée par les collégiens mais Guillaume & Maëlle espèrent vite retrouver aussi les « grands » dès que ce sera possible.

Organisation sanitaire sur le périscolaire et le service de restauration

Un nouveau protocole sanitaire renforcé résultant du niveau élevé de circulation du virus et de l'émergence des variants est applicable depuis le début février dans l'ensemble des établissements scolaires.

Les mesures relatives à la distanciation entre classes dans le premier degré et entre groupes dans le second degré ont été mises en place dans la mesure de l'espace disponible au sein du groupe scolaire « Paul Gauguin » avec comme objectif de limiter l'impact sur l'organisation des services. La mise en place de ces nouveaux protocoles a contraint la municipalité à réorganiser globalement le pôle enfance-jeunesse en essayant au maximum de maintenir la qualité des services municipaux et en conservant à l'esprit l'intérêt des enfants. Les agents avaient d'ailleurs attiré notre attention sur ce point afin de les préserver au maximum sur la pause méridienne et le périscolaire.

C'est ainsi que début février la salle d'activités a été annexée au restaurant scolaire permettant de garantir, sans modifier les horaires des repas, l'utilisation de la 3ème salle pour le restaurant scolaire, limite les espaces pour le périscolaire et les temps scolaires. Néanmoins cette contrainte nous permet à l'heure actuelle de respecter la distanciation de deux mètres entre chaque classe pour les élèves du premier degré, exigée par le nouveau protocole. Par ailleurs, les animateurs, les ATSEM et l'équipe cuisine veillent à la bonne application des autres dispositions dudit protocole : le lavage des mains, le bon port du masque (sauf pour les élèves de maternelle), la ventilation des classes et autres locaux, la limitation du brassage des élèves, ... Il est à noter également que la fréquence de nettoyage des salles a été augmentée, afin de garantir le respect des règles sanitaires.

Nous sommes bien conscients que chacun s'adapte dans la mesure du possible à ce nouveau protocole et nous remercions l'ensemble de nos agents pour leur réactivité et leur professionnalisme.

La MDJ, c'est quand et à quelle heure ?

Les horaires « spéciales COVID et couvre-feu » sont :

Période scolaire : tous les mercredis de 13h30 à 17h45 et les vendredis de 16h30 à 17h45

Période vacances : tous les jours de 13h30 à 17h45

+ un samedi par mois de 14h à 17h !

Vous trouverez leurs programmes d'activités à la mairie, dans les collèges, sur leur Facebook ou directement à la MDJ. N'hésitez pas à venir les rencontrer, la porte est ouverte !

Contact :
Guillaume Bigeon et Maëlle Bergeot
Animateur.ice.s de la Maison des Jeunes
13 rue du Château d'Eau
35250 Saint Aubin d'Aubigné
Fb : Mdj Saint Aub

Forum Chantiers jeunes 2021 : 7e édition

La 7e édition des chantiers jeunes aura lieu à l'été 2021. La municipalité propose aux jeunes saint aubinois.es, âgé.e.s de 16 à 18 ans, de réaliser des chantiers cet été, avec les agents municipaux, tout en respectant les éventuelles mesures sanitaires.

Cette initiative va leur permettre d'acquérir une première expérience professionnelle et de percevoir une rémunération. Les chantiers durent de 2 à 3 jours et les jeunes seront encadrés par un agent-tuteur.

Plusieurs missions variées seront proposées, par exemple : travaux dans les écoles, nettoyage de la bibliothèque, travail administratif, peinture du mobilier communal, nettoyage des lisses du terrain de football,...

Les chantiers jeunes seront présentés lors du forum le **samedi 10 avril 2021**, dans la salle du Conseil municipal, derrière la mairie (Place Paul Dehn), de 11h à 12h. Les jeunes pourront se renseigner sur la mise en œuvre des chantiers et retirer une fiche de candidature.

En 2020, réfection des bancs communaux par les jeunes saint-aubinois

Ecole maternelle publique Paul Gauguin

Visite d'Andrée Prigent : illustratrice

Le mardi 1er décembre, Andrée Prigent, est venue dans les 2 classes de PS/MS*. Accompagnée de son yukulélé et de ses marionnettes, elle nous a présenté ses albums et a animé un atelier de dessins avec les MS pendant que les PS dormaient. A cette occasion, ils ont pu apprendre à dessiner des oiseaux. Un joli moment de partage et de découverte !

*PS : Petite Section ; MS : Moyenne Section.

Collège Amand BRIONNE : Des projets toujours plus novateurs

Au CDI :

Vendredi 29 janvier, l'autrice Gwénola Morizur est venue au collège, à la rencontre des lecteurs et lectrices de 5e D. Depuis novembre, ceux-ci avaient lu quelques BD et albums écrits par la scénariste-poète, et réalisé un « carnet de lecture » personnel.

A travers les mots et les illustrations, les collégiens ont cheminé dans le temps, l'espace, les émotions, et notamment découvert l'impact de la marée noire de l'Amoco Cadiz sur une famille finistérienne dans la BD *Bleu pétrole*.

L'exposition des Archives Départementales d'Ille-et-Vilaine, *Le scandale Amoco*, présente au collège en janvier, en collaboration avec la Bibliothèque Municipale de St Aubin, et visitée par deux autres classes de 5e et par un groupe de la classe Passerelle, avait permis aux élèves de se documenter sur cet événement.

La rencontre littéraire, préparée en amont par petits ateliers au CDI et en cours de français, fut un bel échange : Gwénola Morizur est venue avec son écoute attentive, un petit coin de son bureau, des exemples de storyboard, le partage de ses expériences de lectrice et d'écrivaine ; les élèves ont proposé un temps de lecture à voix haute, des tableaux vivants adaptés de deux de ses livres, un joli bocal à questions, des objets insolites et inspirants, des remarques sensibles...

Une séance de dédicaces a clôturé cette après-midi originale, qui a beaucoup plu aux élèves et aux adultes présents : douce *embellie* à garder en mémoire.

Sur la pause méridienne :

Instants de convivialité et de réflexion : l'atelier jeux animé par un membre de l'équipe de la Vie scolaire.

Pour aller à la rencontre des élèves de CM2 :

Une bande dessinée a été conçue et dessinée par un membre de l'équipe de la Vie scolaire pour faire découvrir le collège, sous un aspect ludique, adapté au public de CM2.

Notre Dame de Bon Secours court...

Les classes de Cm1-Cm2 et de Cm2 de l'école Notre Dame De Bon Secours ont participé à un cycle athlétisme, sur le stade intercommunal de Guipel.

Encadrés par les intervenants de l'OCSPAC (Guillaume et Rémi), de parents accompagnateurs et de leurs enseignants, les élèves se sont initiés à divers aspects de la pratique athlétique. Ils se sont entraînés et ont cherché à se dépasser en évaluant leurs performances dans différents ateliers.

le saut en longueur ou à la perche

la course de vitesse, de haies ou de relais

le lancer de vortex, d'anneau ou de marteau

Cette activité prise en charge par la communauté de communes Val d'illle-Aubigné a permis à chacun de découvrir ces disciplines sportives.

Par chance, le temps était clément lors de ces après-midi sportives, permettant à tous de pratiquer et de profiter d'une activité physique en extérieur.

Du théâtre toute l'année au service de la pédagogie et de la personne à l'école Notre Dame de Bon Secours

Sous la houlette de Matthieu, tous les élèves de la maternelle au CM2 pratiquent le théâtre en tant que discipline artistique. Cette pratique repose sur l'échange dialogué et, parfois sur l'improvisation. Les apprenants s'initient aux techniques du théâtre, comprennent ses codes, font l'expérience personnelle du jeu, et, surtout, découvrent une pratique artistique de l'intérieur, dans un fort investissement individuel qui met en jeu tout leur corps et pas seulement leur faculté de comprendre et de juger. Ainsi ils accèdent aux émotions, aux affects, qui deviennent une source de savoir. Ils rencontrent des grands textes et accèdent à un vocabulaire soutenu. Le théâtre est un « ART COMPLET » qui contribue à la formation de la personne et du citoyen. Chaque classe se produira en fin d'année scolaire. Les parents pourront découvrir leur(s) enfant(s) dans la pratique de cet art soit en distanciel et/ou en présentiel selon les contraintes sanitaires du moment.

Cycle 1
Le cirque en maternelle

Nous avons eu le plaisir de pratiquer six séances de cirque. A chaque fois, nous sommes partis dans un univers différent (le restaurant, l'espace, la mer, la jungle...) pour travailler le jonglage et l'équilibre. Un grand merci à Clovis et Rémy de l'OCSPAC pour leur investissement.

La fête des rois et des reines

Nous avons fêté les rois et les reines avec les classes de maternelle. Nous avons partagé la galette, chapeautés de la belle couronne que nous avions confectionnée pour l'occasion. Quelques heureux et heureuses ont eu la fève ! Nous avons chanté et dansé au son du tambourin !

Cycle 2
Notre escape game de Noël

Les élèves de cycle 2 ont eu l'importante mission de sauver la fête de Noël. En effet, cette année, le père noël avait disparu. Pour le retrouver, ils ont dû par équipe, mettre leur force, leur intelligence en commun afin de résoudre tous les défis rencontrés. Et c'est grâce à leur travail d'équipe qu'ils ont accompli avec succès cette mission. Ils se sont ensuite tous réunis pour chanter ensemble et se préparer à célébrer cette fête de Noël.

Cartes de vœux

Au mois de janvier, les CP ont envoyé une carte de vœux à un de leur proche. De l'écriture de la carte à l'envoi au bureau de poste, nous avons appris beaucoup de choses : Comment écrire une adresse ? Comment s'adresser à quelqu'un ? Où coller le timbre ? Pour de nombreux enfants, c'était une belle découverte. Certains d'entre eux ont eu le bonheur d'avoir une réponse. Ils étaient ravis de recevoir une carte à l'école.

Des nouvelles des CE1 CE2

Les CE1 CE2 ont accueilli en novembre l'illustratrice Andrée Prigent. Cette illustratrice nous a expliqué son travail et les élèves ont pu imaginer des oiseaux à partir seulement d'un triangle donné au départ.

En décembre, en arts, nous avons travaillé de manière à représenter le dessin des grottes. Nous n'avons utilisé que des épices.

Les élèves ont participé à des projets d'écriture. Nous avons écrit une histoire à partir d'images. Le sujet était la pollution. Les élèves de la classe sont allés lire leur production finale aux élèves des autres classes. En janvier, nous avons écrit une lettre pour une personne que nous aimions. Nous avons appris comment organiser cet écrit.

CinéJeunes

Cette année, les élèves de grande section sont inscrits au programme CinéJeunes (dispositif d'éducation à l'image centré sur le cinéma). Le thème est : LA PETITE FABRIQUE DE NUAGES

Vu d'en bas ou vu d'en haut, le ciel est toujours le théâtre de spectacles extraordinaires. Que l'on soit un oiseau migrateur, un lémurien explorateur, un chasseur d'étoiles ou une petite tortue de terre, il est toujours temps de rêver, la tête dans les nuages ! Cinq courts-métrages poétiques pour partir à la conquête du ciel.

Nous visionnons donc des courts métrages en classe puis un animateur vient nous proposer des jeux, des arrêts sur images ou des mises en situation. Ainsi, les élèves revisitent le film qui s'enrichit de sens supplémentaires. Mardi, nous avons donc reçu la visite d'un animateur pendant 30 minutes. Nous avons pu retravailler sur trois films de la sélection.

Durant la prochaine période, nous découvrirons les deux derniers... Nous avons hâte de voir la suite !

Inscriptions pour les enfants nés en 2018 et 2019 :
Vous pouvez procéder à l'inscription de votre enfant à l'école Notre Dame de Bon Secours. Pour ce faire, merci de contacter la directrice :
Marie-Edith CHENEVIERE Cheffe d'établissement de « Notre Dame de Bon Secours »
35250 Saint Aubin d'Aubigné
mail : **eco35.bon-secours.st-aubin-aubigne@enseignement-catholique.bzh ou marie-edith.cheneviere.ebs@orange.fr**
tel : 02.99.55.20.13
Site :www.ecole-nd-bonsecours.org

Collège Saint Michel

Un mini concert

Ce concert pédagogique explique aux élèves ce qu'est le swing manouche avec humour ! Les élèves ont entendu des standards de Django Reinhardt et d'autres musiques mêlées au jazz manouche. Le swing s'invite chez Mozart, Star Wars, Daft punk, Stromae ! Un moment exceptionnel qui a conquis nos élèves.

Exposition Archives du futur au CDI

Les élèves des classes de 4e orange, bleue et jaune vous présentent leurs dessins réalisés en cours d'Arts Plastiques. La demande était de représenter de la façon la plus réaliste possible un objet (technologique ou non) qui, selon eux, caractérisait l'année 2020. Le dessin se révélait par effacement du crayon graphite. Les résultats sont spectaculaires ! Bravo à nos élèves ! Vous trouverez d'autres dessins dans la galerie Arts Plastiques du site.

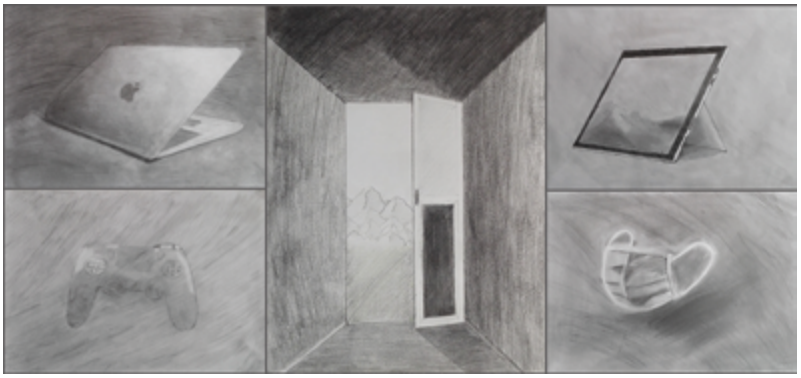

Subventions aux associations

Après avoir pris l'avis des membres de la commission Vie associative et sportive lors de deux réunions différentes, le Conseil municipal du 22 février 2021 a délibéré l'attribution des subventions aux associations. Différentes hypothèses ont été proposées : celle qui a été retenue est le maintien de l'année 2020 majorée de 10 % d'augmentation. En attendant des jours meilleurs, la municipalité confirme son soutien avec une enveloppe en augmentation.

ADMR

L'ADMR de Saint Aubin d'Aubigné équipe ses salariées de 15 voitures

Le 16 février 2021, Gérard Dufros, président de l'ADMR de Saint Aubin d'Aubigné, a réuni des salariés de l'aide à la personne à domicile pour leur remettre les clés d'une voiture de service afin de faciliter leurs déplacements professionnels pour assurer des prestations auprès des personnes âgées, fragiles ou en situation de handicap ou pour l'entretien du domicile. L'opération s'est déroulée boulevard du Stade, parking permettant d'aligner les 15 Renault Clio.

« de gauche à droite : Valérie Bigot cadre de la Fédération ADMR, Jean-Pierre Guelet et Dominique Caty référents de l'association pour les véhicules, Danielle Bretel-Renault, adjointe au maire en charge de la vie associative, Gérard Dufros, président de l'ADMR de Saint Aubin d'Aubigné, et les salariées. »

Les salariées de l'ADMR de Saint Aubin d'Aubigné travaillent sur un périmètre de 15 communes (Andouillé Neuville, Aubigné, Chasné sur Illet, Chevaigné, Feins, Gahard, Montreuil sur Ille, Mouazé, Sens de Bretagne, Saint Aubin d'Aubigné, Saint Germain sur Ille, Saint Médard sur Ille, Saint Sulpice la Forêt, Romazy, Vieux Vy sur Couesnon). Les déplacements avec leurs véhicules personnels sont rémunérés sur la base du barème de 35 centimes du kilomètre. L'ADMR de Saint Aubin d'Aubigné a décidé d'attribuer un véhicule de service à celles effectuant au moins 450 km/mois et résidant dans le périmètre d'intervention ou à moins de 5 km de celui-ci. L'ADMR d'Ille et Vilaine s'est équipée d'un parc de 800 véhicules, loués pour une durée de 30 mois, pour lesquels elle prévoit une carte carburant professionnelle et l'assurance avec des prestations d'assistance et de remorquage en cas de panne. L'opération d'attribution des véhicules a commencé à l'été 2020.

Sur notre commune, Gérard Dufros a remis les clés des voitures aux salariées : *« C'est un outil de travail, il y aura moins de panne et plus de confort. Le GPS permet de se rendre facilement chez les personnes. Les salariées peuvent aussi les accompagner aux courses avec cette voiture. »* C'est également un moyen de visibilité puisque les 15 voitures blanches sont toutes floquées avec le logo ADMR et ses 4 pôles d'intervention *« enfance, maison, seniors, handicap »*. Gérard Dufros ajoute : *« Le métier d'aide à domicile (AD) est un métier qui a du sens et dont l'utilité sociale a été mise en lumière depuis l'apparition de la pandémie de COVID-19 et plus particulièrement pendant les périodes de confinement. Les AD sont en première ligne et interviennent tous les jours de l'année auprès des personnes qui ont besoin d'aide. Leurs emplois contribuent également à la vie et au dynamisme des territoires. L'attribution d'un véhicule de service contribue à valoriser ce métier en améliorant les conditions de travail et en redonnant un peu de pouvoir d'achat. J'espère qu'en rendant le métier plus attractif, cela contribuera à relancer le recrutement qui est extrêmement difficile en ce moment et à fidéliser les salariés. »*

Dans les prochains mois, il est vraisemblable que l'association commande des véhicules supplémentaires.

L'association ADMR du canton de Saint Aubigné

Depuis sa création il y a plus de 70 ans, l'ADMR permet aux familles, aux personnes âgées de tous âges, aux personnes handicapées d'être aidées dans la vie quotidienne quand elles en ont besoin à tout moment de leur existence.

Pour assurer ces missions, l'ADMR s'appuie sur des valeurs fortes :

- la proximité : la base des associations est communale ou intercommunale
- la citoyenneté : les associations créent des emplois sur leurs territoires d'intervention et sont identifiées comme des acteurs importants du développement local
- le respect de la personne et de ses choix de vie en préservant son autonomie :
- l'universalité : réponse aux besoins de toutes les personnes à tous les âges de la vie et quel que soit leur état de santé.

Le fonctionnement de l'ADMR est fondé sur la coopération originale entre trois acteurs :

- les clients ou usagers : décideurs, ils sont à l'origine de la demande de prestation
- les bénévoles : ils s'engagent auprès des personnes aidées et constituent la source de vie des associations locales
- les salariés préparent, planifient et assurent les interventions auprès des personnes aidées

L'association ADMR du canton de Saint Aubigné est une des 48 associations ADMR du département d'Ille et Vilaine. Le périmètre d'intervention est plus vaste que le canton puisqu'il s'étend sur 15 communes appartenant à des cantons et des intercommunalités différents :Andouillé Neuville, Aubigné, Chasné sur Illet, Chevaigné, Feins, Gahard, Montreuil sur Ille, Mouazé, Sens de Bretagne, Saint Aubin d'Aubigné, Saint Germain sur Ille, Saint Médard sur Ille, Saint Sulpice la Forêt, Romazy, Vieux Vy sur Couesnon.

Les missions assurées par l'association de Saint Aubin d'Aubigné concernent deux domaines : le service d'aide à domicile (SAAD) et l'accueil collectif petite enfance.

Le Service d'aide à domicile (SAAD)

Les prestations fournies par le SAAD peuvent être réparties en trois pôles :

- aide aux seniors et handicap

Ce service est ouvert à tous et sans condition de ressources : familles avec ou sans enfants, personnes seules, jeunes retraités, seniors de 60 ans et plus. Ses finalités sont :

Aide aux actes essentiels de la vie, toilette, lever, coucher, habillage, alimentation, mobilité, etc

Aider à domicile les personnes âgées, malades, handicapées dans l'accomplissement des tâches et des activités de la vie quotidienne : ménage, repassage, courses, préparation et prise de repas.

Entretien du logement, repassage, entretien du linge

Aide à l'autonomie et à la vie sociale : courses, déplacements ...

Livraison à domicile de repas pour tous les jours de la semaine

- enfance et parentalité

Soulager les familles dans les gestes de la vie quotidienne ;

Favoriser l'équilibre des personnes et du groupe familial ainsi que l'éducation des enfants quelles que soient les situations vécues par les familles (maternité, maladie, deuil, grossesse pathologique, surcharge, difficultés sociales)

Garder les enfants au domicile des parents

- entretien du domicile

Ce service est ouvert à tous et sans condition de ressources : familles avec ou sans enfants, personnes seules, jeunes retraités, seniors de 60 ans et plus.

Il consiste à effectuer des tâches usuelles de ménage : nettoyage de la cuisine, dépoussiérage, entretien des sols, rangement, nettoyage des sanitaires, nettoyage des vitres

Accueil collectif petite enfance

Dans le domaine de l'accueil collectif de la petite enfance, l'association gère le fonctionnement de 3 structures agréées par le Conseil départemental. Créés en 2014, les multiaccueils de Saint Aubin d'Aubigné et de Montreuil sur Ille offrent respectivement 20 et 18 places et sont ouvertes du lundi au vendredi. La halte-garderie associative de Sens de Bretagne peut accueillir 12 enfants le lundi et le vendredi.

L'association ADMR a été choisie par la Communauté de communes du Val d'Ille Aubigné (CCVIA) pour gérer ces 3 structures. Une convention triennale de partenariat 2019-2021 a été signée entre les deux parties. La CCVIA participe à hauteur de 40% du coût de fonctionnement des structures. La commission d'attribution des places est composée à parité de membres du gestionnaire ADMR et de la CCVIA.

Quelques chiffres

La gouvernance de l'association est assurée actuellement par une équipe de 13 bénévoles. L'association est l'employeur des salariés d'intervention du SAAD et des professionnelles des structures petite enfance.

L'effectif actuel du SAAD se situe entre 45 et 50 salariés d'intervention (auxiliaires de vie sociale, aides à domicile et techniciennes d'intervention du service familles) dont 15 viennent d'être dotés en février 2021 d'un véhicule de service. L'encadrement, la planification des interventions, l'accueil physique et téléphonique ainsi que la facturation sont assurés par 4 salariées mises à disposition de l'association par la fédération départementale.

Le fonctionnement des structures petite enfance est assuré par 18 professionnelles encadrées par une directrice : 3 éducatrices de jeunes enfants, 5 auxiliaires de puériculture, 9 assistantes petite enfance.

Les services supports sont mutualisés au niveau fédéral : comptabilité, service paie, service juridique, ressources humaines, communication, etc

44 000 heures d'intervention effectuées en 2019 auprès de 309 personnes âgées, 157 familles et 19 personnes en situation de handicap

En 2019, sur l'ensemble des 3 structures petite enfance, 158 enfants ont été accueillis pour un total de 80750 heures.

Plus de 5000 repas ont été livrés à domicile

Téléassistance : mise en service de 14 installations depuis la création de ce nouveau service en fin 2019

Le budget annuel de l'association : 2 millions d'euros (deux tiers pour le SAAD et un tiers pour la petite enfance). Les comptes sont validés annuellement par un Commissaire aux comptes (cabinet Cafex).

Perspectives

Comme tout le secteur de l'aide à domicile, l'association ADMR est confrontée à de graves difficultés de recrutement qui conduisent au refus de prise en charge de nouvelles interventions ou à la dégradation du service offert. Le manque d'attractivité et de reconnaissance des métiers de l'aide à domicile sont les sources principales de cette absence de candidatures.

Plus de 80% des Français souhaitent vieillir à domicile et les besoins pour faire face aux défis du Grand âge sont parfaitement connus. Tous les rapports mettent en évidence la nécessité de revaloriser les métiers de l'aide et des soins à domicile. Oubliés des pouvoirs publics depuis de trop nombreuses années, l'aide et le soin à domicile ont un besoin urgent que la loi « *Grand âge et autonomie* » ainsi que les financements associés soient adoptés au plus vite par les pouvoirs publics

Gérard DUFROS
Président de l'association

Bibliothèque Municipale

jusqu'au **14 MAI** ► **DONNEZ VOTRE AVIS**

Pendant un mois et demi, la commune propose aux saint-aubinois.es de répondre à un questionnaire afin de connaître leurs usages actuels de la bibliothèque.

COMMENT REMPLIR LE QUESTIONNAIRE ?

> EN LIGNE en allant sur le site de la commune https://www.saint-aubin-daubigne.fr ou sur le site de la bibliothèque https://bibliotheque-saintaubindaubigne.fr

> PAPIER en allant le chercher en mairie ou à la bibliothèque,
en découpant celui des pages 21 et 22

> OÙ DEPOSER SON QUESTIONNAIRE PAPIER ?
à l'accueil mairie ou à la bibliothèque

RETROUVER LE QUESTIONNAIRE

en flashant ce code

Pour tout renseignement ou pour s'inscrire aux animations, contacter :
Bibliothèque de Saint Aubin d'Aubigné
Placette Arlequin
35250 Saint Aubin d'Aubigné
02 99 55 52 04
bibliotheque@saint-aubin-daubigne.fr
https://bibliotheque-saintaubindaubigne.fr

Les nouveaux horaires de la bibliothèque,
à compter du vendredi 26 mars :

Mardi 16h-**18h30**
Mercredi 10h-12h15 - 14h-**18h30**
Vendredi 16h-**18h45**
Samedi 10h-12h15 - 14h-**17h**

Saint Aubin d'Aubigné : Quelle médiathèque pour demain ?

Un groupe de travail s'est constitué pour tracer les grandes lignes de la future médiathèque de Saint-Aubin-d'Aubigné. Afin de constituer le projet du futur établissement, nous souhaitons connaître vos usages actuels de la bibliothèque et vos attentes vis-à-vis de ce projet.

Votre usage de la bibliothèque :

1. Fréquentez-vous la bibliothèque municipale de Saint Aubin d'Aubigné ?

Oui
Non

2. Pourquoi fréquentez-vous la bibliothèque ?

3. Pourquoi ne fréquentez-vous pas la bibliothèque ?

4. Êtes-vous inscrit(e) dans une autre bibliothèque ?

Oui
Non

5. Dans quelle autre médiathèque êtes-vous inscrit ?

6. Pour quelles raisons fréquentez-vous cette autre médiathèque ?

Les animations :

7. Connaissez-vous au moins deux de ces animations réalisées par l'équipe de la bibliothèque de St Aubin d'Aubigné ? (Nuit de la Lecture, Bébés Lecteurs, Bouquinage, Mois du film documentaire, Soirée Pyjama, Jeudi Ton Appli, la Semaine de la santé mentale, accueil d'auteur jeunesse, Club de lecture ado)

Oui
Non

8. Si oui, à/auxquelles avez-vous participez ?

Nuit de la Lecture
Bébés Lecteurs
Bouquinage
Mois du film documentaire
Jeudi Ton Appli
La Semaine de la santé mentale
Soirée Pyjama
Club de lecture ado
Accueil d'auteur jeunesse
Mois du film documentaire
Aucune
Autre :

Vos attentes pour la future médiathèque :

Aujourd'hui, à la bibliothèque de Saint-Aubin-d'Aubigné, on peut lire, emprunter des livres, des livres audios, des DVD, des magazines et participer à des animations.

9. Qu'aimeriez-vous pouvoir y faire demain ?

Participer à des animations
Lire des magazines
Voir des expositions
Utiliser des ordinateurs
Travailler
Ecouter de la musique
Jouer à des jeux vidéo
Emprunter des documents
Autre :

10. Avez-vous d'autres idées ?

11. Qu'aimeriez-vous pouvoir y trouver demain ?

De la musique
Des tablettes en libre-service
Des jeux vidéo
Un réseau d'échange
Un espace de travail
Un espace de convivialité
Autre

12.Avez-vous d'autres propositions ?

Mieux vous connaître :

(Ces renseignements sont anonymes)

13. Vous avez une passion, un centre d'intérêt, un loisir, des connaissances... Souhaiteriez-vous les partager à la médiathèque ?

14. Vous êtes :

Adulte	**Jeune**
Féminin	Féminin
Masculin	Masculin

15. Dans quelle commune habitez-vous ?

Saint Aubin d'Aubigné	Sens de Bretagne
Andouillé Neuville	Vieux-vy sur Couesnon
Gahard	Saint Médard sur ille
Saint Germain sur ille	Aubigné
Montreuil sur Ille	Feins
Saint Sulpice La Forêt	Mouazé
Chevaigné	Chasné sur Illet
Autre	

16. Votre tranche d'âge ?

Moins de 10 ans	15 à 24 ans
De 11 à 15 ans	25 à 39 ans
40 à 59 ans	60 à 75 ans
Plus de 75 ans	

17. Nombre d'enfants vivants dans le foyer

0	3
1	4 et plus
2	

18. Souhaiteriez-vous participer à la réflexion de ce projet ?

Oui
Non

19. Si oui, le questionnaire étant anonyme, merci de vous manifester auprès de la bibliothèque (bibliotheque@saint-aubin-daubigne.fr) ou de laisser votre adresse mail

Merci pour votre participation !

COMMENT REMPLIR LE QUESTIONNAIRE ?

> EN LIGNE en allant sur le site de la commune
https://www.saint-aubin-daubigne.fr
ou sur le site de la bibliothèque
https://bibliotheque-saintaubindaubigne.fr

> PAPIER en allant le chercher en mairie ou à la bibliothèque, en découpant celui des pages 21 et 22

> OÙ DEPOSER SON QUESTIONNAIRE PAPIER ?
à l'accueil mairie ou à la bibliothèque avant le 14 mai 2021

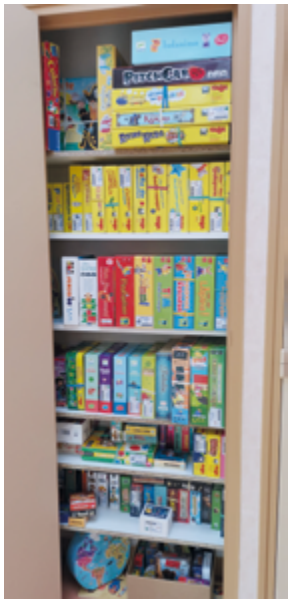

« Une partie de la réserve de jeux de Kidijou »

Kidijou, la ludothèque est toujours active

La ludothèque associative de Saint Aubin d'Aubigné s'est adaptée à la situation sanitaire. Si les soirées jeux sont pour le moment suspendues, il est toujours possible d'emprunter l'un des ses nombreux jeux de société.

Kidijou propose désormais plus de 250 jeux pour petits et grands : jeux d'initiation pour les jeunes enfants, jeux d'ambiance, petits jeux de cartes rapides, jeux familiaux simples mais astucieux, ou jeux de stratégie pour les plus passionnés. Il y en a pour tous les goûts !

L'emprunt de jeux fonctionne sur le même principe que les livres en bibliothèques. L'adhésion annuelle pour une famille est de 10 Euros. Il est possible d'emprunter jusqu'à 3 jeux pour 4 semaines en souscrivant une carte de 10 cases pour 10 €. Pour chaque jeu emprunté, une case sera cochée sur la carte, soit 1€ par jeu pour 4 semaines.

Un système de « click & collect » a été mis en place depuis le mois de janvier. La liste des jeux est consultable sur www.kidijou.fr .

Les bénévoles vous accueillent tous les samedi matin, en dehors des vacances scolaires, de 10h30 à 12h30, au deuxième étage des Halles, au-dessus de la bibliothèque.

Vous pouvez aussi suivre l'actualité de l'association sur https://www.facebook.com/kidijou (jeux récemment acquis, participation à des jeux-concours comme le concours de Noël etc...)

Tennis Club de Saint Aubin

Les adhérents du Tennis Club de Saint Aubin comme ceux de nombreuses associations subissent de plein fouet les restrictions liées au contexte sanitaire. Depuis début septembre, la pratique et les entrainements jouent à cache-cache : rentrée de septembre, arrêt en octobre, puis reprise pour les jeunes en décembre et à nouveau arrêt en janvier.... Jouer au tennis est quasiment mission impossible !

Néanmoins, sur le plan sportif, le TCSA continue d'avancer et tente de s'adapter pour maintenir quelques activités au sein du club en extérieur ou en visioconférence en fonction de la météo : entrainements physiques, séances de sport en plein air ... et le moins qu'on puisse dire c'est que ces séances font du bien à nos jeunes (et moins jeunes) licenciés qui ont apprécié de se retrouver les samedis matin de janvier et février. En cette saison ô combien délicate, le club essaie de satisfaire le plus possible ses 142 adhérents, même si évidemment cela reste très compliqué pour les adultes. Ainsi, pendant les vacances d'hiver des séances de 2 heures en extérieur ont pu être proposées à tous les jeunes du club disponibles sur les créneaux proposés. Avoir des infrastructures extérieures de qualité aurait permis d'une part de proposer plus d'heures de tennis mais aussi d'autre part, une vraie pratique loisir pour tous les adhérents. L'équipe dirigeante craint également que, malgré leurs nombreux efforts, l'arrivée des beaux jours accentue le sentiment selon lequel les conditions actuelles de pratique du tennis proposées au TCSA ne sont pas satisfaisantes et que certains d'entre eux se tournent vers d'autres clubs de la périphérie rennaise.

En parallèle, le club, dont le nombre d'adhérents est maintenant en constante augmentation depuis 6 ans, cherche à se structurer. La municipalité, qui avait grandement aidé à la reprise du tennis juste après le 1er confinement de 2020, continue de soutenir le club. Une nouvelle vitrine d'affichage dans la salle de tennis vient d'être installée et une signalétique devrait aussi être fixée sur la façade de la salle de tennis afin de clairement l'identifier. A noter également que le club a recruté Alexandre Vaury, en mission de service public pour une durée de 7 mois. Actuellement, il œuvre à créer du lien entre les jeunes adhérents au travers de diverses actions. Ainsi ces dernières semaines, un concours photo sur le thème Tennis/Coronavirus ou bien encore des défis, des quizz en live, des reportages sur le compte Facebook du club et sur le site internet, ont vu le jour.

D'autres événements très importants pour le club ont été réalisés ou sont en cours de préparation : une action « plats à emporter » fin mars, les traditionnels tournois annuels Jeunes (vacances de Pâques) et Adultes (2ème quinzaine de juin) si la situation sanitaire s'améliore. Un nouveau projet est en réflexion avec l'organisation d'un tournoi des 3 raquettes (Touch' tennis, Badminton, Tennis de table) qui permettrait de réunir les amoureux de différents types de raquettes !

D'autres projets sont également en cours d'élaboration : une opération textile visant à s'habiller aux couleurs du club pour les rencontres de championnat ou tout bonnement pour montrer son attachement au club. Dans ce cadre, mais pas seulement, des actions sont actuellement menées pour rechercher de nouveaux partenaires susceptibles d'aider le club. En contrepartie, une exposition sur nos supports numériques ou dans la salle de tennis pourra être proposée, des actions partenaires organisées, ...

Enfin, n'hésitez pas à suivre les actualités du TCSA sur le compte Facebook du club (Facebook, Tennis Club de Saint Aubin d'Aubigné) et sur notre site internet (https://tennispaysdaubigne.wordpress.com).

Nouveauté Arts Martiaux à Saint Aubin d'Aubigné

Je m'appelle Arnaud, j'habite à Saint Aubin d'Aubigné depuis 2003 et après 20 ans de pratique à Rennes, je suis fier de vous informer de l'ouverture à Saint Aubin d'Aubigné de l'association **Vovinam Việt Võ Đạo** ...

Vo.. quoi ?

Le **Vovinam Việt Võ Đạo** est un art martial traditionnel Vietnamien, dont les origines remontent à 3000 ans avant JC. Ce n'est qu'en 1938, grâce à l'œuvre du maître Nguyen Loc, que le **Vovinam Việt Võ Đạo** va alors se diffuser dans le monde entier. Cette discipline fut introduite en France en 1973 et compte aujourd'hui plusieurs dizaines de milliers de pratiquants de par le monde.

Mais ça ressemble à quoi ?

Le premier élément que nous mettons en œuvre est une formation physique exigeante et progressive afin d'amener tous les pratiquants à leur meilleur niveau en fonction de leurs capacités physiques.

Le programme technique est extrêmement riche :

- combat pied/poing (tel qu'on pourrait en trouver en boxe française)
- travail de projection et au sol (tel qu'on pourrait en trouver en judo)
- lutte vietnamienne (telle qu'on pourrait en trouver en lutte française ou jujitsu)
- self-défense (se dégager d'une saisie, d'un étranglement, très utile en particulier pour les femmes)
- maniement des armes (couteau, sabre, bâton, hallebarde...)
- ciseaux volants (spécificité du Vovinam Viet Vo Dao)

Ces différentes techniques sont acquises dans le but de les partager avec d'autres pratiquants dans le cadre de stages, compétitions régionales ou nationales, et du **G**rand **R**assemblement **T**raditionnel annuel qui regroupe les pratiquants de plusieurs fédérations européennes et mondiales.

Qui peut pratiquer ?

Tout le monde peut pratiquer dès le plus jeune âge. Etant seul à enseigner à ce jour sur la commune, j'ai fait le choix de proposer uniquement l'activité aux ados et adultes.

Pourquoi pratiquer le Vovinam Việt Võ Đạo ?

On peut pratiquer le **Vovinam Việt Võ Đạo** pour des raisons diverses et variées :

- Partager de bons moments dans l'effort
- Pratiquer une activité physique intense et respectueuse du corps
- Développer ses capacités physiques et mentales : « la main d'acier sur le cœur de bonté »
- Apprendre à se défendre dans un monde de plus en plus violent, tout en développant un jugement sain et lucide, et être en capacité d'agir avec sagesse.
- Réaliser des compétitions de combats et de techniques
- ...

Alors venez essayer ...

Pourquoi à Saint Aubin d'Aubigné ?

J'ai eu la chance de découvrir le **Vovinam Việt Võ Đạo** en 1999 au sein de l'association **Vovinam Việt Võ Đạo** Rennes, qui existe depuis plus de 40 ans et qui a formé des milliers de pratiquants. Une deuxième association est née de cette dernière il y a dix ans à l'Hermitage.

Enseignant depuis plus de 10 ans à Rennes, j'ai acquis le grade de ceinture noire 3e dan (Hoanh Dai Tam Câp) : la transmission des connaissances millénaires est un élément essentiel de notre art martial, et c'est la raison pour laquelle j'ai souhaité créer cette association au sein de la commune afin que nous fassions naître et vivre ensemble la 3e association Bretonne de **Vovinam Việt Võ Đạo**.

L'association a ouvert officiellement en septembre 2020 et nous sommes actuellement 7 pratiquants, ce qui pour un début, sans le traditionnel Forum des Associations, et en période de COVID n'est pas un mauvais début. Nous sommes actuellement dans l'attente de pouvoir redémarrer l'activité.

Modalités ?

Toutes les informations (Contact, Modalités d'essai/d'inscription, horaires, tarifs) sont ici : https://vovinam-saa.fr/

En résumé :

- Pour nous joindre : 06 16 70 08 51, contact@vovinam-saa.fr
- 2 cours d'essais gratuits
- 2/3 cours par semaine
- 120€ l'année, ANCV accepté

« Les premiers pratiquants de Saint Aubin en action »

Les initiatives de l'OCSPAC pour garder le lien avec les adhérents(es) des associations du territoire

S'adapter et tout repenser ! Voilà la mission des associations sportives et de l'Office des Sports Communautaire du Pays d'Aubigné et de Chevaigné.

L'OCSPAC intervient par le biais de ses éducateurs auprès de 8 associations sportives : Club Arlequin de Saint Aubin d'Aubigné, ESSC de Sens de Bretagne, AFR de Gahard, ASCC de Chevaigné, association Bien Vivre de Montreuil sur Ille, La bande du Bad'Ille de Montreuil sur Ille, l'AFM de Mouazé et l'Asphalte de Guipel.

Après une rentrée quasi normale en septembre, l'accès aux salles de sports a été refusé aux adultes après les vacances de la Toussaint. Pour garder le lien avec les adhérents et adhérentes des différentes associations, l'OCSPAC a mis en place 17 cours en visio par semaine : pilates, renforcement musculaire, stretching, zumba, gym senior. Cette initiative est très appréciée des adhérents(es) qui peuvent poursuivre leur activité sportive en direct et leur donne envie de pratiquer « en collectif » tout en restant chez soi.

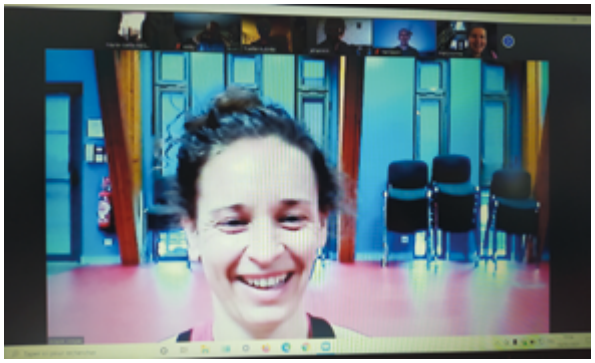

« cours en visio de l'OCSPAC »

Cela a été possible grâce aux mairies de Saint Aubin d'Aubigné, de Sens de Bretagne et de Chevaigné qui nous ont permis d'accéder à une salle de leur commune pour assurer les séances. Alors un GRAND MERCI pour leur confiance. Nous tenons aussi à remercier chaleureusement les bénévoles des associations qui sont toujours présents et sans qui nous ne pourrions poursuivre notre mission.

OCSPAC-Delourme Typhaine

Réservez votre lundi de Pâques pour une Grande Chasse à l'œuf dans les rues de Saint Aubin d'Aubigné, organisée par La Boîte à Métiers (Union des commerçants artisans et libéraux)

Nous vous donnons rendez-vous le lundi 5 avril entre 10h et 17h place de la Poste. Nouvelle formule, nouveau format, nouveaux jeux... Bien sûr galettes/saucisses et crêpes à emporter. Nous avons vraiment envie de vous retrouver et de partager un moment de convivialité avec vous. Aussi, nous vous attendons nombreux. Toutes les précisions et les modalités de jeu sur le site Internet www.laboiteametiers.fr (Manifestation réalisée sous réserve d'acceptation de la préfecture).

Il est impératif d'éviter le regroupement de plus de six personnes en même temps et au même endroit conformément au décret du 29 octobre 2020.

Elections régionales et départementales 2021

Les élections des conseils régionaux et des conseils départementaux ont été reportées de mars à juin 2021. Le premier tour est fixé au **dimanche 13 juin 2021**, le second tour éventuel au **dimanche 20 juin 2021**. Les scrutins auront lieu de 8h à 18h. Les demandes d'inscription sur les listes électorales, en vue de participer au scrutin, sont déposées au plus tard le vendredi 7 mai 2021.

Vérifier, en ligne, votre situation électorale

Si vous avez déménagé et que votre nouvelle adresse ne correspond plus à celle indiquée lors de votre inscription sur les listes électorales, il est possible que vous ayez été radié des listes de la commune. Pour vérifier que vous n'avez pas été radié.e, pour vérifier que vous êtes inscrit.e sur la liste électorale de la commune, pour connaître l'adresse de votre bureau de vote et votre numéro d'ordre, vous pouvez utiliser le service en ligne : **https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE**

Journées Européennes du Patrimoine : collecte de documents

Monsieur Pascal Coumailleau, conseiller municipal, collecte des documents afin de préparer et d'enrichir les Journées Européennes du Patrimoine. A cette occasion, il sollicite les saint aubinois.e.s qui auraient de vieux documents sur la commune (photos, cartes postales, documents écrits, voire vieux objets). Vous pouvez contacter Monsieur Pascal Coumailleau par email à pascalcoumail@yahoo.com.

Les sapeurs-pompiers de Saint Aubin d'Aubigné recrutent !

Contactez-nous au 06 98 82 43 31

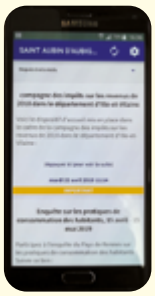

L'actualité en direct sur votre smartphone ?

La commune diffuse des informations d'intérêt général liées à la vie de Saint Aubin d'Aubigné sur « Macommuneconnectée ». Ce service est gratuit. Comment cela marche ? L'habitant télécharge sur son smartphone l'application mobile gratuite « MaCommuneConnectée », il indique le code postal 35250 et valide. C'est prêt : il va recevoir les informations publiées par la commune.

Suivez-nous sur : Ville de Saint Aubin d'Aubigné

Permanence hebdomadaire du maire et des adjoints

Le maire et les adjoints sont à votre disposition en mairie le samedi matin, sans rendez-vous. Retrouvez ces permanences sur www.saint-aubin-daubigne.fr

Le service événementiel a récolté 69 cadeaux

Décembre 2021 : le service événementiel a récolté 69 cadeaux pour le Secours Populaire en partenariat avec les commerçants de la commune. Il remercie les donateurs : leurs dons ont permis aux enfants de familles en difficulté de fêter Noël.

Saint Aubin sous la neige

Quentin Dreuillat, étudiant en école de photographie à Rennes et habitant Saint Aubin d'Aubigné, a capté le 10 février 2021, la place de la mairie sous son manteau de neige. Son compte instagram est wapitiiphotographe.

Permanence FNATH

Les permanences ont lieu les premiers lundis de chaque mois de 9h à 10h, place Paul Dehn (derrière la mairie). Ces permanences juridiques ont pour but d'aider, de conseiller et de défendre les victimes d'amiante, d'accidents du travail ou de la route ainsi que les handicapés suite à une maladie. Aide, conseil et accompagnement des dossiers MDPH. Le bureau est à votre disposition pour le paiement des cotisations 2021 à chaque permanence. Notre prochaine assemblée générale est prévue le 3 avril 2021 à la salle polyvalente de Saint Aubin d'Aubigné. La tenue de cette assemblée générale est liée à la crise sanitaire du COVID-19.

Contact Mme Guillot Lesage : 06 98 25 03 76.

Collecte de sang

L'EFS (Etablissement Français du Sang) organise une collecte de sang le mardi 27 avril 2021, de 14h30 à 19h, à la salle polyvalente. En cette période pandémie Covid-19, pour retrouver les informations sur le déroulement de cette collecte, n'hésitez pas à consulter le site https://dondesang.efs.sante.fr/.

Alevinage de l'étang

Jérôme Lejeanvre, de la société Pisciculture des Etang de Simon, a procédé début février à l'alevinage de l'étang communal. 50 kg de tanches et 100 kg de gardons ont rejoint les eaux de l'étang. Un premier lâcher de 60 kg de truites est prévu le 30 mars, le second lâcher (65 kg) aura lieu le vendredi 9 avril. Les cartes annuelles de pêche sont en vente en mairie : la carte est au prix de 5 € pour les 11-16 ans et 40 € pour les adultes. Les tickets de pêche à la journée sont en vente chez les commerçants l'Univers et Le Petit Godet (fermé administrativement en raison de l'épidémie de COVID-19 : cette situation est susceptible d'évoluer entre le moment de la rédaction et la date de distribution de l'Infos Saint Aubin dans les boîtes aux lettres) : 1 € pour les enfants entre 11 et 16 ans et 2 € pour les adultes. La pêche est gratuite pour les enfants jusqu'à 10 ans inclus.

Circulation des véhicules agricoles lents

Nos agriculteurs de la commune vont rentrer dans une période de semis de printemps, ce qui pourrait occasionner quelques gènes (odeur, bruit et passages d'engins sur nos routes de campagne). Conscients du désagrément, ils comptent sur votre compréhension pour que ce moment se passe dans les meilleures conditions possibles.

S.O.S. Amitié

UN MAL. DES MOTS.

S.O.S Amitié région de Rennes
ÉCOUTE dans l'ANONYMAT
et la CONFIDENTIALITÉ
toute personne en difficulté.
Écoute bienveillante et sans jugement.

Tél. jour & nuit : 02 99 59 71 71
www.sos-amitie.com (chat & mail)

Recrutement et formation des bénévoles
S.O.S Amitié - BP 70837 - 35008 RENNES Cedex
ou **sosamitierennes@wanadoo.fr**

Association reconnue d'utilité publique - Dons soumis à réduction d'impôts

Vous vous installez à Saint Aubin d'Aubigné ?

N'oubliez pas de vous faire connaître à l'accueil mairie ou en téléphonant au 02 99 55 20 23 ou par email à mairie@saint-aubin-daubigne.fr en précisant vos nom, prénom et adresse.

coupon-réponse ACCUEIL des NOUVEAUX HABITANTS

L'équipe municipale accueillera les nouveaux habitants de la commune le vendredi 08 octobre 2021. À cette occasion, un repas sera offert. Pour la bonne organisation de cet accueil, nous invitons les habitants arrivés dans notre commune depuis septembre 2020 à retourner ce coupon au secrétariat de la mairie. Merci.

Monsieur, Madame : ..... Adresse : .....

Email (en lettres majuscules)..... Nombre d'adultes : .....

Viendra(ont) à la soirée des nouveaux arrivants organisée par la Mairie de Saint Aubin d'Aubigné le vendredi 08 octobre 2021 à 19h30 à la salle polyvalente, boulevard du stade. Pour tout renseignement, contacter la mairie au 02 99 55 20 23. À bientôt !

LUNDI
5
AVRIL

GRANDE CHASSE A L'OEUF

(NOUVEAU FORMAT)

DANS LES RUES DE SAINT-AUBIN D'AUBIGNE

organisée par
La Boite à Métiers

RDV Place de la Poste entre 10h et 17h !

Plus d'informations sur le site
www.laboiteametiers.fr